

ARGUS

La revue québécoise des professionnels de l'information



Faire œuvre utile

Volume 48, Numéro 1



Presses de l'Université du Québec

50
ans
de savoir

G COLLECTION
GESTION DE
L'INFORMATION

POUR UNE HISTOIRE DES FEMMES BIBLIOTHÉCAIRES AU QUÉBEC

Portraits et parcours de vies professionnelles

Sous la direction de
Marcel Lajeunesse, Éric Leroux
et **Marie D. Martel**

Préface de
Jean-Louis Roy, Président-directeur
général, BAnQ

DISPONIBLE
AUSSI EN LIGNE
AU **PUQ.CA!**



Presses de l'Université du Québec

Collection **Gestion
de l'information**
sous la direction
de Carol Couture
et Marcel Lajeunesse

En librairie dès maintenant !

PUQ.CA



ARGUS

La revue québécoise des professionnels de l'information

Faire œuvre utile

Volume 48, Numéro 1

DOSSIER

Faire œuvre utile

11

La bibliothèque publique à la
rescousse de la démocratie locale

Philippe Cadieux

14

Préserver la vie privée en
bibliothèque – Un plaidoyer

Alexandre Méthé

18

La publication des données
culturelles ouvertes au Québec
– Le cas des bibliothèques

Siham Alaoui

30

Enfants à besoins particuliers, de
l'intégration à l'inclusion – Bibliothèque
publique de la ville de Mirabel

Sarah Germain

36

Promotion de la santé par
l'information et la lecture

Linda Binette

41

QuoiLire.ca – Porter les suggestions
de lecture aux usagers dans
le confort de leur foyer

*Gabrielle C. Beaulieu et
Marie-Christine Tremblay*

45

Une expérience de déconfinement
dans les bibliothèques d'Ahuntsic-
Cartierville à Montréal

Isabelle Pilon

52

Pour une histoire des femmes
bibliothécaires au Québec

Marie-Joëlle Poitras Pariseau

64

Le rétroviseur –
Une histoire de porte

Pascal Millet

55

Le prix Architecture 2019 de bibliothèques
et de centres d'archives du Québec

Yvon-André Lacroix

ARGUS

La revue québécoise des
professionnels de l'information

Volume 48, n° 1
Hiver 2021

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9930
Poste publication 40021801

Tirage : 570
Dépôt légal : 4^e trimestre 2020

Publié par

Argus est une revue publiée deux fois
l'an par la Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

2065, rue Parthenais
Bureau 387
Montréal, Québec
H2K 3T1
514 845-3327
info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue
expriment les points de vue et opinions
des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

Toute reproduction des articles, en totalité
ou en partie, doit être autorisée par le comité
de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans :
> Articlefirst (Oclc) > Francis > Library,
Information Science & Technology Abstracts
(Lista) > Library Literature > Repère >
Wilson Omni.

Rédactrice en chef

Marie-Ève Auclair

Comité éditorial

Yvon-André Lacroix
Ariane Legault-Venne
Paolo Miriello

Collaborateurs, textes

Siham Alaoui
Linda Binette
Gabrielle C. Beaulieu
Philippe Cadieux
Sarah Germain
Yvon-André Lacroix
Alexandre Méthé
Pascal Millet
Isabelle Pilon
Marie-Joëlle Poitras Pariseau
Marie-Christine Tremblay

Révision linguistique

Ariane Legault-Venne
Juliette Tirard-Collet
Marie Tremblay

Illustrations

Aless MC
www.alessmc.ca

Conception graphique

Jolin Masson
www.jolinmasson.com

Impression

JB Deschamps

La version papier de ce document est imprimée
sur du papier Rolland Enviro Print, contenant
100 % de fibres postconsommation.



Faire œuvre utile

Servir, aider, contribuer, favoriser, concourir, participer, contribuer, tous des verbes qui décrivent bien les actions et les retombées des bibliothèques, et des bibliothécaires dans nos communautés, tout particulièrement lorsque l'inimaginable se produit et que nous devons réinventer nos univers.

Deux articles de ce numéro font suite aux contrecoups de la Covid-19 dans les bibliothèques, le premier coécrit par Gabrielle C. Beaulieu et Marie-Christine Tremblay explique comment l'initiative *QuoiLire.ca* a permis d'offrir un service de référence d'envergure aux lecteurs malgré les circonstances, le second d'Isabelle Pilon relate l'expérience de déconfinement des bibliothèques d'Ahuntsic-Cartierville au cours de cette même période. Ces deux textes expriment bien de quelle manière, les bibliothèques ont pu, et continuent de pouvoir changer les choses pour le mieux dans le meilleur et le pire.

En effet, la bibliothèque et les bibliothécaires contribuent – à changer des vies à petite ou grande échelle – en soutenant l'alphabétisation, en démocratisant la culture, en luttant contre l'exclusion, en soutenant la démocratie et en favorisant la justice sociale. C'est ainsi que les articles respectifs de Philippe Cadieux, d'Alexandre Méthée et de Siham Aloui nous rapportent comment les bibliothèques concourent à ces changements. Pour Cadieux, il s'agit de la manière dont les bibliothèques peuvent démystifier et promouvoir la démocratie. Pour Méthée, c'est plutôt la question de protéger la vie privée des usagers en bibliothèque. Tandis que pour Aloui, enfin, il s'agit plutôt des enjeux et des possibles engendrés par la question des données culturelles ouvertes.

De la lecture, la bibliothèque est indissociable et c'est de son importance et de sa nécessité dont parle le texte de Linda Binette et celui de Pascal Millet. Pour Binette, l'accès à l'information et à la lecture sont des outils de prédilection pour soutenir la santé des citoyens. Pour Millet, dans son article, initialement publié en 1995 et republié ici en 2020, la lecture est simplement et purement perçue comme essentielle et incontournable pour de meilleurs lendemains.

Avec plus de 1000 points de service sur le territoire québécois, la bibliothèque publique est l'une des seules institutions culturelles gratuites et ouvertes à toutes et tous. De là, l'importance de son ouverture et de son accueil envers l'ensemble des publics. Dans cet esprit, Sarah Germain, dans son texte, nous rapporte l'exemple inspirant du programme d'inclusion des enfants à besoins particuliers développé par la Bibliothèque publique de Mirabel.

D'une inspiration à une autre, Marie-Joëlle Poitras Pariseau nous présente l'ouvrage *Pour une histoire des femmes bibliothécaires au Québec* qui relate l'inspirant parcours de sept femmes ayant œuvré dans les bibliothèques. Yvon-André Lacroix, quant à lui, nous présente les récipiendaires et les candidats inspirants de l'édition 2019 du prix Architecture de bibliothèques et de centres d'archives du Québec.

En somme, c'est ainsi qu'aujourd'hui comme demain, la bibliothèque et les bibliothécaires, par leurs actions, leurs missions, leurs initiatives et leurs services continuent et contribuent à faire œuvre *utile* dans nos sociétés pour nous et pour les générations à venir.

À tous une lecture agréable et... utile !

Marie-Ève Auclair
Rédactrice en chef

Faire
œuvre
utile



La bibliothèque publique à la rescousse de la démocratie locale

Philippe Cadieux



Photo : Journal *L'Oie blanche*

Depuis 2018, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) organise des entretiens sur différents enjeux publics au sein d'une série intitulée *Les porte-voix*. Inspirée par cette initiative, la Bibliothèque de Montmagny a emboîté le pas à l'institution nationale et a organisé sa propre série de discussions, réunissant chaque fois des dizaines de participants, experts et

citoyens confondus, avides de s'informer et d'échanger dans le respect sur divers sujets d'actualité. Plus encore, ces forums ont permis de sceller un précieux partenariat entre la bibliothèque municipale et les médias locaux, créant du contenu de qualité pour le journal régional et une émission originale pour la télévision communautaire. Si l'information et le débat sont à la source

d'une saine démocratie, la bibliothèque publique pourrait sans doute être à la rescousse.

En choisissant les exemples de BAnQ et de la Bibliothèque de Montmagny, ce texte tentera de démontrer le rôle central que pourraient jouer les bibliothèques publiques afin de supporter les démocraties locales, dont la situation est plus précaire qu'on le croit.

Les porte-voix et Personne n'en parle

Le programme d'activités de BAnQ décrit *Les porte-voix* comme « une série d'entretiens pour débattre de sujets chauds sans camper sur ses positions¹. » Le concept est fort simple : un journaliste reçoit des invités et ils discutent ensemble d'un thème choisi en fonction de l'actualité nationale (l'appropriation culturelle, le mouvement #MeToo, la liberté d'expression en humour, etc.). Cette série de discussions est filmée et produite en partenariat avec la plateforme Savoir média.

À Montmagny, *Personne n'en parle* suit sensiblement le même modèle. La bibliothèque se veut l'hôtesse d'une discussion citoyenne, rassemblant chaque fois un panel de quatre ou cinq invités, auxquels s'ajoute une trentaine de spectateurs. Dans un premier lieu, les panélistes s'expriment sur le thème de la soirée, puis le public est invité à participer à la discussion en posant des questions ou en apportant leurs propres observations. Ces rencontres permettent des débats francs et éclairés portant plus spécifiquement sur des enjeux de la région : le développement économique régional, la pénurie de main-d'œuvre, le dynamisme touristique et culturel sur le territoire, l'exploitation des ressources naturelles, etc. Ces forums de discussions sont eux aussi enregistrés, car la Bibliothèque de Montmagny s'est associée avec des médias locaux pour produire cette série d'entretiens, à savoir

le journal *L'Oie blanche* et la chaîne de télévision communautaire NousTV.

La bibliothèque : lieu démocratique par essence

Tout d'abord, ces deux exemples mettent de l'avant un élément généralement peu présent dans le programme d'animation des bibliothèques publiques : le débat. Considérant l'importance du débat public dans une démocratie, cette absence peut paraître surprenante pour une institution dont la mission est profondément démocratique.

Faire de la bibliothèque publique un lieu naturel de débats et d'échanges d'idées s'inscrit parfaitement dans la logique démocratique de cette institution. En rendant accessible gratuitement une multitude de documents, d'informations, de conférences, de formations, de services numériques et d'activités culturelles, les bibliothèques publiques participent déjà pleinement à la démocratisation des lettres, du numérique et de la culture. Puisque les bibliothèques sont parmi les lieux les plus fréquentés et inclusifs de notre société, il serait logique de pousser encore davantage sa participation à la vie citoyenne.

Notre expérience à la bibliothèque de Montmagny a démontré que les usagers et les citoyens en général témoignent d'un véritable besoin de débattre, de discuter, d'être exposés à différentes idées et de partager leurs opinions. À notre avis, cette volonté s'inscrit parfaitement dans le concept de bibliothèque en tant que troisième lieu de vie.

Un partenariat bibliothèques – médias locaux

Ensuite, l'exemple de BAnQ comme celui de la Bibliothèque de Montmagny présentent un partenariat naturel entre

les bibliothèques et les médias, deux institutions jouant un rôle démocratique majeur. Cette alliance avec les médias bénéficie aux bibliothèques en augmentant la portée et la diffusion de leur activité. Devenant en quelque sorte des activités « hors les murs », ces débats diffusés à la grandeur du territoire et sur internet permettent de rejoindre un large public.

Pour les médias-partenaires, ces forums de discussions sur des enjeux d'actualité représentent une excellente opportunité pour créer du contenu de qualité. À Montmagny, le journal local *L'Oie blanche* a pu tirer de nombreux articles à partir des débats ayant pris place à la bibliothèque. Pour la chaîne NousTV de la région, *Personne n'en parle* a permis d'agrémenter la grille de programmation avec quatre émissions d'actualité régionale.

Enfin, le débat lui-même se trouve doublement crédibilisé par l'alliance entre ces deux types d'institutions qui ont normalement la réputation et le devoir de rester rigoureuses et objectives. À l'heure où l'on parle de la crise des médias et où les journalistes en région éprouvent des difficultés à couvrir toute l'actualité sur leur vaste territoire, cette association entre les bibliothèques publiques et les médias locaux peut bien être un mariage parfait.

Les limites et les obstacles

Évidemment, ce partenariat représente aussi un défi et certains obstacles peuvent nuire à la réalisation harmonieuse de ces discussions citoyennes.

Tout d'abord, l'association entre les bibliothèques et les médias peut être mise à l'épreuve si les partenaires ne se comprennent pas sur le fond du projet. Il faut éviter que ces événements citoyens servent un agenda politique ou qu'un biais idéologique vienne bousculer les objectifs démocratiques du

débat. L'animateur du débat doit être à l'aise dans le rôle de médiateur et ne pas chercher à orienter la discussion vers des conclusions déjà toutes faites.

Ensuite, il convient de mentionner que le pouvoir politique municipal peut aussi se montrer craintif à l'idée que ce genre d'exercice se tienne au sein de ses infrastructures. Ces débats peuvent aussi être perçus par les instances décisionnelles comme des occasions de critiquer les politiques en place. Dans d'autres cas, ce sont plutôt les risques de dérapage qui inquiètent les dirigeants. Alors que certaines voix s'élèvent contre les failles de la démocratie municipale², il faut aussi tenir compte de la difficulté de tenir un débat sur les enjeux structurants dans les petites communautés.

Conclusion

À l'ère des fausses nouvelles et des échanges acrimonieux sur les réseaux sociaux, le débat et la discussion publique deviennent de plus en plus difficiles à encadrer. Comme ces forums citoyens trouvent un réel écho au sein de la population, il semble tout naturel que la bibliothèque publique fournisse l'espace nécessaire pour tenir ce genre d'événement.

Historien de formation, **Philippe Cadieux** est directeur adjoint et bibliothécaire à la bibliothèque de Montmagny. Depuis le mois de juin 2020, il occupe aussi le poste de président au sein de l'Association des bibliothèques publiques de Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches. Il s'intéresse notamment au rôle des bibliothèques dans le développement des communautés rurales.

NOTES

1 <https://www.banq.qc.ca/activites/detail.html?calItemId=113186>

2 <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-09-25/pour-des-villes-plus-transparentes.php>

Préserver la vie privée en bibliothèque

Un plaidoyer

Alexandre Méthé

« At a fundamental level, librarians need to ask themselves what values they exchange in order to provide greater convenience to both patrons and themselves. »

– Jennie Rose Halperin¹

La mission fondamentale que les bibliothécaires se sont donnée est d'assurer à tous l'accès à l'information afin de permettre à l'individu de se développer pour, notamment, participer à faire progresser la démocratie². Or, poursuivant ce noble objectif, nous nous retrouvons de plus en plus en porte-à-faux avec un autre devoir de la profession, celui de protéger la vie privée des usagers.

Omniprésente, la surveillance à l'aide des mégadonnées (*big data*) fait désormais partie intégrante de notre société. Chacun la subit et – volontairement ou pas, consciemment ou pas – y participe. Dans ce qui suit, j'expose sommairement le fonctionnement de cette surveillance avant d'aborder des raisons pour lesquelles les bibliothécaires devraient s'y intéresser. En

dernier lieu, je propose quelques pistes d'action pour nous permettre d'être plus en accord avec les valeurs de notre profession.

1. Une mécanique tentaculaire

C'est grâce au lanceur d'alerte Edward Snowden que nous savons que le gouvernement des États-Unis – mais aussi celui d'autres pays, dont le Canada – procèdent à la surveillance de masse³. La dynamique s'est inversée : on traque d'abord, on soupçonne ensuite. Quant aux entreprises, c'est le capitalisme de surveillance qui constitue le modèle économique actuellement dominant. Certes pratiques, leurs produits et services sont attrayants, car ils sont populaires et souvent gratuits. Tel le cheval de Troie,

ils arrivent cependant pourvus des fonctionnalités plus ou moins cachées permettant la collecte des données des utilisateurs afin de les monétiser. L'individu ne fait pas le poids devant des hordes d'experts en neurosciences s'évertuant à faire ployer notre attention.

Les données colligées vont bien au-delà de celles que nous produisons volontairement (messages textuels, mentions J'aime, photos et vidéos). La partie immergée de l'iceberg comprend les données démographiques, financières, médicales et biométriques, mais aussi les données relationnelles (famille, amis, etc.), comportementales (navigation, consommation, etc.), de localisation (géolocalisation, adresses IP, etc.)...

Après la collecte vient l'analyse à l'aide de mystérieux algorithmes. Chacun se retrouve étiqueté selon des milliers d'éléments (*data points*). Les mégadonnées sont utilisées pour prédire nos comportements ; cependant, elles infèrent aussi nos fragilités, nos zones d'ombres, notre intimité. Mais ça ne s'arrête pas là : selon Shoshana Zuboff, la phase suivante du capitalisme de surveillance consisterait à orienter les comportements. La professeure de Harvard cite en exemple une expérimentation par Facebook de modification des émotions de ses utilisateurs ainsi que le jeu *Pokémon Go* (Niantic) qui a permis à des entreprises d'attirer physiquement des clients en magasin⁴.

Les centres de données disposent d'une mémoire qui n'oublie plus. Quant aux données, elles vont circuler par des courtiers de données (*data brokers*), être vendues, croisées avec d'autres. Pour le professeur de droit Tim Wu (2019), il ne fait pas de doute que les données serviront à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été créées. Le scandale Cambridge Analytica en est un exemple patent : la société a acheté des données de

Facebook pour influencer l'élection étatsunienne de 2016, le référendum sur le Brexit et d'autres⁵.

Deux constats s'imposent : ces entités connaissent tout de nous, mais opèrent dans le plus grand secret ; alors que nous devenons captifs, cette masse d'information sur nous leur confère un pouvoir considérable et toujours grandissant.

2. Ça nous regarde

Outre les dangers liés à la démocratie qui viennent d'être évoqués, la surveillance concerne les bibliothécaires. Rappelons d'abord que le respect de la vie privée constitue une obligation professionnelle comme en font foi nos divers codes d'éthique. Cela tombe sous le sens, car le respect de la vie privée constitue une condition essentielle à la liberté intellectuelle, à la libre circulation des idées et à l'ouverture d'esprit qui en découle. Qui trouverait l'aisance d'explorer des sujets controversés ou encore très personnels se sachant épié ?

Au Québec, les *Règles d'éthique des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ)* indiquent à l'article 16 qu'il est défendu au bibliothécaire de communiquer des informations sur son client à des tiers sans obtenir son consentement ainsi que de porter « atteinte à la vie privée du client [ou] à sa réputation »⁶. Dans son code d'éthique, la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) clame explicitement la défense de la vie privée comme un devoir de la profession⁷. Quant à celui de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB-CFLA), il reprend mot à mot celui de l'IFLA⁸.

C'est cependant l'IFLA, dans un autre document, qui l'exprime avec le plus de vigueur. Par la voix de son Comité sur la liberté de l'accès à

Le respect de la vie privée constitue une condition essentielle à la liberté intellectuelle, à la libre circulation des idées et à l'ouverture d'esprit qui en découle.

l'information et la liberté d'expression, l'organisme signe une nouvelle déclaration puissante et lucide s'accompagnant de solides recommandations. Celle-ci énonce notamment que les bibliothèques « doivent rejeter la surveillance électronique et toute espèce illégitime de supervision ou de collecte des données personnelles des usagers »⁹.

Or, la collecte de données a aussi manifestement lieu en bibliothèque. Quelques exemples : les portails comportent des témoins tiers de Google pistant la navigation et transmettant l'information à la compagnie ; les fournisseurs de ressources électroniques ont été à l'origine de nombreuses fuites de données¹⁰ ; le recours aux médias sociaux s'est généralisé pour la communication avec les usagers.

À cela, nous pouvons y faire quelque chose. D'ailleurs, des voix s'élèvent dans la profession, surtout chez nos collègues étasuniens, afin que les bibliothèques se portent à la défense des usagers¹¹.

3. Pistes d'action

3.1. Faire preuve de transparence

Instaurer une politique sur la vie privée, clairement rédigée et facilement accessible, constitue un sérieux pas dans la bonne direction¹². Les usagers sont alors en mesure de savoir comment leurs données sont colligées, sur quels services/appareils, pour quelle durée et à quelles

fins. Une telle politique sert aussi de lieu pour expliquer les choix institutionnels et affirmer aux usagers notre engagement à les protéger. De cette façon, la confiance peut s'établir.

3.2. S'interposer entre les usagers et les tiers

Plateformes, ressources et services... les partenaires sont désormais omniprésents en bibliothèque. Évaluons les fournisseurs à l'aune des standards de la profession en matière de vie privée¹³. Questionnons-les, scrutons leurs produits et favorisons ceux qui offrent de meilleures pratiques en regard à la collecte (strictement au nécessaire) et à la gestion des données. Une vigie constante permettra de s'assurer que leurs engagements sont bien respectés. De même, il nous faudra faire preuve de prudence et de vigilance avec les nouvelles technologies intrusives qui pointent leur nez en bibliothèque comme les assistants personnels, les bornes Wi-Fi et Bluetooth ainsi que l'analyse de l'apprentissage.

3.3. Sensibiliser et outiller les usagers

Vu leur popularité, il devient difficile de ne pas offrir de formations à l'utilisation des services de Google et des médias sociaux commerciaux. Il m'apparaît néanmoins primordial de sensibiliser les usagers aux aspects néfastes qu'ils comportent. Des formations et des ateliers abordant ces sujets permettront aux usagers de comprendre l'environnement technologique dans lequel nous évoluons et d'identifier les menaces auxquelles ils s'exposent. Mieux encore, à nous de les épauler à développer de bonnes pratiques¹⁴ et à leur faire connaître les alternatives respectueuses de leur vie privée. On en trouve plusieurs du côté des logiciels libres et gratuits.

De nombreux outils permettent d'atténuer les impacts de la collecte de données ou favoriser un plus grand

anonymat. Je pense à des navigateurs (Tor, Firefox) et des moteurs de recherche (DuckDuckGo, searx) qui ne persistent pas, à des modules complémentaires pour navigateurs qui bloquent les témoins (Privacy Badger, uBlock Origin) ou empêche Facebook de suivre la navigation sur les autres sites (Facebook Container). La liste serait longue...¹⁵ Évidemment, de tels outils devraient être installés sur les ordinateurs à la disposition des usagers.

4. Veiller

Des impacts découlent de nos choix, décisions et actions. La surveillance est un enjeu de société complexe, mais cela ne justifie pas de faire fi de nos devoirs. La bibliothèque doit être un sanctuaire ; veillons à la protection de la vie privée. S’y soustraire, ce serait nous aliéner notre clientèle et faire de nous des complices de ceux qui tirent profit des données.

Bien sûr, les pistes d’action proposées ne constituent qu’un modeste point de départ. Puissions-nous, bibliothécaires du Québec, discuter de cet enjeu éthique et même concerter nos efforts. Sur celui-ci comme en d’autres, vivement que les bibliothécaires se lèvent.

Diplômé de l’EBSI (MSI, 2005), **Alexandre Méthé** est bibliothécaire à l’Université du Québec à Montréal depuis 2018. Auparavant, il a été à l’emploi de Bibliothèque et Archives nationales du Québec durant 14 ans. Ses intérêts portent sur la démocratie et la justice sociale ; ses préoccupations actuelles concernent les enjeux reliés à la surveillance.

NOTES

- 1 2018, p. 175
- 2 IFLA, 2012
- 3 Pour en savoir plus, voir notamment le site même de Snowden : <https://edwardsnowden.com/>
- 4 Zuboff, 2019, p. 299
- 5 Voir à ce sujet le documentaire *The Great Hack* (2019).
- 6 CBPQ, 2005, p. 2
- 7 IFLA, 2012, p. 4

- 8 FCAB-CFLA, 2018, p. 2
- 9 IFLA, 2015
- 10 Notamment Adobe, OverDrive et Elsevier (Pedley, 2020, p. 145).
- 11 Particulièrement les organismes Library Freedom Project, Data Privacy Project et Prioritizing Privacy.
- 12 La politique de la Queens Public Library en est un bon exemple : <https://www.queenslibrary.org/about-us/library-policies/privacy>.
- 13 L’American Library Association offre des listes d’aide-mémoire [<http://www.ala.org/advocacy/privacy/checklists>]. De son côté, la National Information Standards Organization (NISO) propose un livre blanc fort instructif [<https://www.niso.org/publications/privacy-principles>].
- 14 Par exemple, le chiffrement. Pour de nombreux exemples, je suggère le site suivant : <https://datadetoxkit.org/>.
- 15 On peut notamment consulter le site <https://www.privacytools.io/>.

RÉFÉRENCES

- CBPQ. 2005. *Règles d’éthique des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec*. Montréal : CBPQ [https://cbpq.qc.ca/sites/cbpq.qc.ca/files/fichiers/corporation/loi_et_regl/Regles_ethique_2005.pdf]
- FCAB-CFLA. 2018. *Code d’éthique de FCAB-CFLA*. [s.l.] : FCAB-CFLA [<http://cfla-fcab.ca/wp-content/uploads/2019/06/French-code-of-ethics.pdf>]
- Halperin, Jennie Rose. 2018. “The Tradeoffs We Make: Ethical Technology in the Open Movement and Beyond”, dans Fernandez, Peter D. et Kelly Tilton. *Applying Library Values to Emerging Technologies* (p. 169-178). Chicago : Association of College and Research Libraries. [<http://www.ala.org/acrl/sites/ala.org/acrl/files/content/publications/booksanddigitalresources/digital/9780838989401.pdf>]
- IFLA. 2012. *Code d’éthique de l’IFLA pour les bibliothécaires et les autres professionnels de l’information*. La Haye : IFLA [<https://www.ifla.org/files/assets/faife/codesofethics/frenchcodeofethicsfull.pdf>]
- IFLA. 2015. *Déclaration de l’IFLA sur la vie privée dans le monde des bibliothèques*. La Haye : IFLA [<https://www.ifla.org/files/assets/hq/news/documents/ifla-statement-on-privacy-in-the-library-environment-fr.pdf>]
- Macrina, Alison et Talya Cooper. 2019. *Anonymity*. Chicago : ALA Neal-Schuman, 70 p.
- Pedley, Paul. 2020. *A Practical Guide to Privacy dans Libraries*. London : Facet Publishing, 174 p.
- Wu, Tim. 2019. “How Capitalism Betrayed Privacy”, *The New York Times*, 10 avril [<https://www.nytimes.com/2019/04/10/opinion/sunday/privacy-capitalism.html>]
- Zuboff, Shoshana. 2019. *The Age of Surveillance Capitalism*. New York : PublicAffairs, 692 p.

La publication des données culturelles ouvertes au Québec

Le cas des bibliothèques

Siham Alaoui

Québec Partenariat Données Québec Nous joindre

JEU DE DONNÉES ORGANISATIONS APPLICATIONS Rechercher des jeux de données...

Organisations / Gouvernement du Québec Bibliothèque et Archives...

Organisation

BAnQ

Tous les jeux de données pour Gouvernement du Québec

Catégories

Société et culture (12)
Gouvernement et finances (1)

Étiquettes

Patrimoine culturel (8)
Requête (6)
Archive (1)
Bibliothèque publique (1)
Livres numériques (1)
Média numérique (1)
Patrimoine archivistique (1)
Répertoire géographique (1)

Formats

CSV (6)
GeoJSON (2)
RSS (3)
TXT (1)
XML (1)

Types de ressources

Données (12)

Jeux de données Historique À propos

Rechercher des jeux de données...

12 jeux de données trouvés Trier par: Pertinence

Répertoire des adaptations musicales
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégorie : Société et culture
Liste partielle des adaptations de chansons et pièces musicales comprenant plusieurs métadonnées sur la pièce et sur les autorités (personnes physiques ou morales) qui les ont écrites (auteur ou...)
CSV

Publications reçues en dépôt légal
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégorie : Société et culture
Liste des publications imprimées éditées au Québec entre 1993 et 2017, reçues en dépôt légal à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. But : Analyser les publications québécoises par année...
CSV

Liste des termes et requêtes les plus recherchés au catalogue
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégorie : Société et culture
Liste des 250 termes et requêtes les plus recherchés dans le catalogue de BAnQ. Cette compilation mensuelle est tirée de Google Analytics et exportée en format CSV. But : Voir l'évolution...
CSV

Liste des termes les plus recherchés dans BAnQ numérique
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégorie : Société et culture
Liste des 250 termes les plus recherchés dans BAnQ numérique. Cette compilation mensuelle est tirée de Google Analytics et exportée en format CSV. But : Voir l'évolution mensuelle des termes les...
CSV

Liste des termes les plus recherchés dans Pistard
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégorie : Société et culture
Liste des 250 termes les plus recherchés dans Pistard. Cette compilation mensuelle est tirée de Google Analytics et exportée en format CSV. But : Voir l'évolution mensuelle des termes les plus...
CSV

Liste des termes les plus recherchés sur le portail
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégorie : Société et culture
Liste des 250 termes les plus recherchés sur le portail de BAnQ (banq.qc.ca). Cette compilation mensuelle est tirée de Google Analytics et exportée en format CSV. But : Voir l'évolution mensuelle...
CSV

Plan de classification de BAnQ
Organisation : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Catégories : Gouvernement et finances, Société et culture
Le plan de classification est un outil de référence permettant de faciliter le classement et le repérage des dossiers et des documents. Prenant appui sur une structure hiérarchique et logique...

Exemples des données culturelles ouvertes libérées par BAnQ

Introduction

Les avancées technologiques actuelles ont changé les procédures de la fabrique des activités culturelles. Avec le développement du mouvement de la gouvernance ouverte misant sur la redéfinition de la relation citoyenne à l'État, les institutions publiques québécoises doivent réinventer les mécanismes de communication et de collaboration avec les citoyens et citoyennes. Les institutions culturelles, à savoir les galeries d'art, les bibliothèques, les Archives et les musées (désignés par l'acronyme anglophone GLAM pour *Galleries, Libraries, Archives and Museums*), n'échappent pas à ces nouvelles mutations. D'ores et déjà engagées dans cette mission de démocratisation d'accès à l'information, elles sont en quête de stratégies novatrices pour nouer des liens plus étroits avec le public, en lui conférant ainsi plus de légitimité dans la participation aux activités culturelles.

Mise en ligne des contenus culturels, publication de données culturelles ouvertes, participation des usagers, consultation et collaboration sont autant de dimensions de l'ouverture telle qu'elle se manifeste dans l'univers culturel. Ne prétendant pas à l'exhaustivité, nous nous limiterons dans la présente contribution à la publication de données culturelles ouvertes (*open culture data*). Notre choix se justifie essentiellement par le caractère relativement peu abondant des écrits sur le sujet (Estermann, 2014). Si la participation citoyenne aux activités culturelles suscite l'intérêt des chercheurs et des praticiens, notamment dans le milieu des sciences de l'information, il importe d'étendre cette participation par le biais de l'adoption de nouvelles stratégies. C'est ainsi que, dans cette contribution, nous portons un regard plus spécifique sur la publication de données culturelles ouvertes dans le contexte des bibliothèques publiques

québécoises. Nous en présentons les assises théoriques et les applications pratiques. Nous tâcherons aussi d'en souligner les limites et les enjeux. Enfin, le rôle des bibliothécaires sera mis de l'avant, notamment en démontrant comment ces professionnels de l'information doivent se repositionner dans ce contexte d'ouverture dans le monde culturel.

Tout au long de notre argumentaire, nous répondrons aux questions suivantes :

- Qu'entend-on par les données culturelles ouvertes ?
- Quelles sont les considérations socio-politico-culturelles entourant le mouvement de la libération des données culturelles au Québec ?
- Dans le contexte des bibliothèques québécoises, quelles sont les données culturelles qu'il paraît pertinent de libérer ?
- Quels sont les usages potentiels de ces données culturelles ?
- Qui utilise ces données culturelles ouvertes ?
- Quels sont les enjeux liés à la libération des données culturelles ?
- Quel est le rôle des bibliothécaires dans la minimisation de l'intensité de ces enjeux ?

Les GLAM : vers une meilleure ouverture

La prolifération du numérique et le développement du mouvement de libération des données incitent les GLAM à être plus ouverts, collaboratifs et impliqués auprès de leurs publics. Les initiatives culturelles actuelles rendent bien compte de ce désir d'ouverture et de collaboration. Mentionnons le fameux *Sommet de l'Open GLAM* (2019), qui a réuni plusieurs acteurs du monde culturel (bibliothécaires, archivistes, muséologues) prônant la collaboration,

le dialogue et la coopération continus entre les bibliothèques, les Archives et les musées québécois et canadiens. Le désir de la collaboration entre ces institutions culturelles résulte d'un ensemble de facteurs que nous jugeons utile de rappeler.

De prime abord, on évoque le problème des ressources financières et matérielles des institutions culturelles. Très souvent, ces dernières disposent de budgets très limités qui leur permettent à peine de mener leurs missions traditionnelles (prêts, services de référence, expositions, etc.). La mise en commun des ressources de ces institutions dans des projets collaboratifs permet d'atteindre des finalités multiples rejoignant les intérêts respectifs des différentes parties prenantes, dont la fidélisation des usagers, l'accès équitable aux contenus culturels, la visibilité du patrimoine documentaire, la valorisation de la dimension esthétique et artistique des collections d'objets muséologiques, etc.

**La prolifération
du numérique et le
développement du
mouvement de libération
des données incitent les
GLAM à être plus ouverts,
collaboratifs et impliqués
auprès de leurs publics.**

Le second facteur est la quête de la visibilité. Dans un contexte marqué par les développements technologiques, l'accès à l'information est de plus en plus aisé. Les usagers n'ont plus besoin

de se rendre à une bibliothèque, à un centre d'archives ou à un musée pour accéder aux documents, aux collections patrimoniales et muséologiques. Ces institutions de mémoire ont une présence grandissante sur la scène numérique, grâce à la numérisation de leurs collections, la redéfinition des mécanismes de communication avec le public et la réinvention des stratégies de mise en valeur du patrimoine culturel : expositions virtuelles, visites guidées virtuelles, etc. Un très bon exemple de cette collaboration entre les GLAM est la conduite des projets participatifs sur Wikipédia-GLAM¹. Les institutions de mémoire sont amenées à mettre en ligne leurs collections (documents textuels, manuscrits, photographies, images numérisées, etc.) et à inviter le public à les annoter, les décrire, les transcrire pour ensuite les insérer dans des articles pertinents de Wikipédia. Cette initiative s'inscrit dans une perspective de promotion du patrimoine culturel et de ces institutions, notamment dans un contexte numérique où une les internautes ont tendance à oublier l'existence de telles institutions. Cela traduit en effet le désir des GLAM de s'affirmer sur le web et d'explorer de nouvelles avenues dans leur quête de visibilité sur la scène numérique.

Le troisième point est celui de l'engagement des GLAM dans la valorisation de l'identité des diverses communautés de la société. En effet, la première mission des GLAM est de faciliter l'accès à la culture pour tous, et dans plusieurs cas, d'informer le public sur l'histoire, son évolution, mais aussi des différents traits culturels qui marquent les communautés. Dans cette mission de valorisation identitaire s'entremêlent des objets archivistiques documents d'archives, manuscrits, témoignages), bibliothéconomiques (livres, manuscrits, etc.) et muséologiques (artefacts artistiques et esthétiques), ce

qui commande une convergence des pratiques et un dialogue entre les trois types de professions.

Néanmoins, le concept d'ouverture n'est pas uniquement synonyme de la mise en ligne des contenus culturels et de leur annotation et description par les usagers. Il englobe aussi la libération des données culturelles pour refléter non seulement l'objet d'activité des GLAM (les collections, les archives et les artéfacts), mais aussi les activités elles-mêmes.

Données culturelles ouvertes (*open culture data*) : caractéristiques

Dans le secteur culturel, les GLAM adhèrent à la tendance d'ouverture, considérant qu'elle rejoint en premier chef leur mission clé de démocratisation de l'accès à l'information. Les données culturelles ouvertes sont ainsi ces données à portée culturelle, libérées sous une forme structurée, gratuites et réutilisables par toute personne en fonction de ses intérêts. Le mouvement de libération des données culturelles a émergé en 2011 afin de promouvoir une meilleure accessibilité des contenus culturels et des données y étant liées dans un objectif d'accroître la visibilité des institutions de mémoire et de leurs collections. Dans le contexte des bibliothèques, les données culturelles ouvertes peuvent prendre plusieurs formes. Puisque leur libération s'inscrit dans une perspective d'offrir un accès équitable à l'information, il est très fort probable que ce terme soit employé d'une façon interchangeable avec celui du libre accès (*open access*). Cette confusion nous paraît tout à fait légitime, puisque les deux manifestations de démocratisation d'accès favorisent l'accessibilité de l'information et des ressources documentaires des bibliothèques. Nous apportons ici les nuances nécessaires à cet égard.

Le libre accès

Le libre accès est un mouvement promu par les chercheurs et chercheuses des milieux scientifiques et universitaires militant pour un accès équitable au contenu des revues et des écrits relevant habituellement de la littérature grise. Celle-ci regroupe l'ensemble des travaux scientifiques, des mémoires, des thèses et des rapports de recherches indexés par des moteurs de recherche spécialisés et accessibles grâce à un abonnement institutionnel ou individuel. Le libre accès encourage la mise en ligne gratuite des données de recherche, dans la limite des prescriptions légales entourant le droit d'auteur. Dans cet esprit, plusieurs stratégies favorisent la diffusion des publications scientifiques à une échelle plus grande, à savoir les archives ouvertes (telles que la plateforme HAL) et les dépôts institutionnels, notamment ceux rattachés aux universités, comme c'est le cas de Papyrus à l'Université de Montréal, *Corpus UL* à l'Université Laval et *Archipel* à l'Université du Québec à Montréal.

Un exemple récent de libre accès est l'initiative d'un ensemble de portails de revues scientifiques et d'éditeurs scientifiques de démocratiser l'accès à leurs articles de recherche dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19. Au Canada et plus particulièrement au Québec, plusieurs bibliothèques ont signé la *Déclaration de l'Association canadienne des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) pour un accès équitable aux ressources éducatives en milieu postsecondaire pendant la COVID-19*² dans le but d'offrir à la communauté universitaire de recherche la possibilité de consulter gratuitement les ressources numériques dont disposent les bibliothèques. C'est une initiative rejoignant les principes de l'accès vert à la littérature grise, où les éditeurs renoncent à la période d'embargo. L'adhésion à cette Déclaration du

libre accès traduit très bien le désir des bibliothèques de maintenir leur mission de démocratisation du savoir dans un contexte de crise sanitaire comme celui de la pandémie de COVID-19. Les bibliothèques sont ainsi perçues comme des médiateurs entre les ressources documentaires et le public : elles ont, depuis longtemps, fait preuve d'agilité et d'adaptation aux mutations socioculturelles et de leur intérêt pour les usagers. À ce sujet, le 6 avril 2020, l'UNESCO a lancé une initiative interpellant les GLAM en général à diffuser numériquement les ressources documentaires susceptibles d'aider les chercheurs et les personnes intéressées à retracer l'évolution de la pandémie, à en tirer des leçons et à suggérer des solutions en s'appuyant sur les expériences antérieures de l'humanité afin de faire face à ce genre de crises³.

Les données culturelles ouvertes

Les données culturelles sont libérées dans des formats technologiques ouverts, interopérables, et peuvent être utilisées et réutilisées à diverses fins. Dans l'univers culturel, ces données reflètent les différentes activités des institutions de mémoire dans leur mission de gestion, de diffusion et de préservation du patrimoine culturel. Dans le contexte des bibliothèques, les données culturelles ouvertes peuvent être de différentes catégories. On retient ❶ les données bibliographiques décrivant les collections documentaires détenues par la bibliothèque et ❷ les données sur les activités opérationnelles et stratégiques de la bibliothèque, dont le budget, le type de clientèles desservies par profil, les statistiques de fréquentations des lieux et de consultation des documents, les acquisitions, la localisation géographique des lieux, etc.

Les données bibliographiques

Les données culturelles ouvertes peuvent être issues de la description

bibliographique des ressources documentaires de la bibliothèque. On parle ici des données ouvertes et liées (*linked open data*), puisque les données de toute notice bibliographique sont liées entre elles pour faciliter la distinction entre les ressources documentaires (réduction de l'ambiguïté). On pense aux fameux liens entre les modèles conceptuels de l'IFLA pour relier les entités de la description bibliographique des ressources documentaires aux attributs par des relations (d'appartenance, de production, de tout ou de partie, d'autorité, de portée thématique, etc.). Il s'agit plus précisément du modèle FRBR pour les spécifications fonctionnelles de la description bibliographique, du FRAD pour les spécifications fonctionnelles pour la description des notices d'autorités et du FRSAD pour les spécifications fonctionnelles de la description des auteurs et des sujets. Ces modèles proposent la mise en lien entre les données bibliographiques dans le but d'en accroître l'intelligibilité et d'offrir une vue d'ensemble sur les propriétés bibliographiques de toute ressource documentaire. Cela stimule aussi l'échange des données bibliographiques entre les bibliothèques se dotant des mêmes ressources documentaires, ou encore de celles qui présentent des propriétés communes (même auteur, même éditeur, etc.). En effet, les bibliothèques québécoises travaillent actuellement avec la norme RDA pour le catalogage de leurs ressources documentaires (monographies, articles de périodiques, ouvrages de référence, etc.). Cette norme se base sur les fondements des modèles conceptuels de l'IFLA, ce qui rend la tâche plus ou moins aisée. Les données bibliographiques à extraire des catalogues et à publier sous forme de données culturelles ouvertes doivent subir un processus de sélection et de mise en relation à l'aide des identifiants uniques de ces ressources. Ces données

Le libre accès est un mouvement promu par les chercheurs et chercheuses des milieux scientifiques et universitaires militant pour un accès équitable au contenu des revues et des écrits relevant habituellement de la littérature grise.

sont ensuite mises en relation les unes avec les autres, conformément aux relations entretenues entre les entités des modèles conceptuels du FRBR, FRAD et FRSAD. À ce sujet, le processus technique détaillé de la libération des données ouvertes et liées a été décrit par Marielle St-Germain dans son article paru dans la revue *Documentation et bibliothèques* (2017).

La libération des données culturelles s'inscrit dans la foulée des préoccupations des institutions de mémoire à valoriser le patrimoine culturel québécois. Avec le lancement du *Plan culturel numérique du Québec* (2017), l'un des chantiers en cours d'exécution est celui de la libération des données culturelles dans un objectif d'amélioration de la visibilité et la découvrabilité des contenus culturels. Ainsi, un manuscrit peut être localisé à différents endroits et avoir ainsi de significations multiples : quand il est dans une bibliothèque, il est perçu comme un objet rare et précieux. Quand il est conservé dans un centre d'archives, son appartenance à un fonds d'archives d'un producteur donné le transforme en symbole d'authenticité. Détenu par un musée, il s'apparente à un objet archéologique qui revêt une dimension esthétique ou sémantique dans un récit historique particulier. Ce faisant, la libération des données culturelles concernant le manuscrit peut être bénéfique pour les autres institutions de mémoire qui le détiennent, et leur épargner l'effort de description, confirmant ainsi l'apport de la libération des données culturelles dans la stimulation de la collaboration entre les GLAM, comme

c'est souligné à plusieurs reprises dans le rapport sur le *Sommet des GLAM* (2019). Cette collaboration s'inscrit plus spécifiquement dans le contexte du mouvement de l'*Open GLAM*⁴, un réseau culturel informel d'organisations et d'acteurs militant pour l'ouverture des contenus conservés ou générés par les GLAM. Grâce à la collaboration entre ces institutions culturelles, la libération de ces données peut aider davantage les chercheurs dans l'identification de ressources documentaires pertinentes (articles, ouvrages et encyclopédies, par exemple) et leur localisation.

Si la libération des données bibliographiques fait figure d'un exemple populaire des données culturelles ouvertes, elles ne s'y limitent pas. Les données sur le fonctionnement de la bibliothèque, à savoir les investissements réalisés, les projets réalisés, les partenariats, etc. sont aussi des données culturelles qu'il s'avère intéressant de libérer dans une préoccupation de transparence.

Les données sur les activités opérationnelles de la bibliothèque et sur les usagers

Une des particularités des institutions culturelles réside dans le fait qu'elles peuvent être tenues, légalement, et en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., A-2.1) de fournir certaines données aux ayants droit (par exemple les particuliers, les journalistes, les organismes de justice, la police, etc.). De ce fait, ces institutions culturelles

sont tout de même conscientes de l'importance de se montrer transparentes dans leurs activités, un principe qui s'ajoute à celui de la démocratisation d'accès à l'information. Ainsi, faire preuve de transparence en libérant des jeux de données sur les activités signifie que les bibliothèques s'engagent à rendre publiques les données sur leurs budgets de fonctionnement, leurs nouvelles acquisitions, les revenus des projets réalisés en lien avec leurs missions, etc. À ce sujet, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), une société d'État qui, bien qu'elle possède à la fois une mission administrative et culturelle (en relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec), adhère, depuis 2013, à l'initiative du gouvernement ouvert en veillant à libération des données sur ses activités opérationnelles. Comme on peut bien le voir sur le portail des données ouvertes du Québec⁵, BAnQ libère des jeux de données sur les nouvelles acquisitions, les publications reçues en dépôt légal, la localisation des édifices et centres de services de BAnQ, le bottin des bibliothèques publiques québécoises, etc. Le projet de libération des données de BAnQ en est toutefois encore à sa première phase, et nécessite des ressources et des stratégies de priorisation des données et leur libération en fonction des attentes citoyennes⁶.

Un point très important à constater dans la publication de données ouvertes de type opérationnel est la grande importance accordée aux usagers et usagères dans ce contexte. En effet, les bibliothèques ont été les pionnières, depuis la fin des années 1970, dans l'étude de leurs publics et de leurs besoins informationnels⁷. On note sur le portail des données ouvertes de BAnQ l'existence de plusieurs données liées aux usagers et à leurs comportements informationnels. Par exemple, la liste des termes les plus recherchés

Les bibliothèques sont ainsi perçues comme des médiateurs entre les ressources documentaires et le public : elles ont, depuis longtemps, fait preuve d'agilité et d'adaptation aux mutations socioculturelles et de leur intérêt pour les usagers.

dans *Pistard et BAnQ numérique*, ce qui reflète le désir de mesurer l'impact des comportements informationnels des usagers sur la visibilité des ressources documentaires détenues par la bibliothèque. Toutefois, nous estimons que cette liste des types de données culturelles à libérer sous forme ouverte gagnerait à être davantage développée pour offrir une meilleure vue d'ensemble des relations qu'entretiennent les usagers avec leur bibliothèque. Une avenue très intéressante à explorer dans cette optique est la mobilisation des données collectées grâce aux indicateurs de performance du tableau de bord⁸ des bibliothèques, connues dans l'univers culturel pour avoir, depuis longtemps, développé un large éventail d'indicateurs de performance pour évaluer la qualité des activités de la bibliothèque, pour mesurer la corrélation entre l'impact des collections documentaires et les profils sociodémographiques des usagers. Parmi les indicateurs les plus populaires et pertinents dans ce sens, on retient⁹:

- *Les indicateurs sur l'inscription* : nombre d'usagers inscrits, nombre d'usagers actifs ;
- *Les indicateurs sur l'abonnement* : nombre de nouveaux abonnements ;

- *Les indicateurs sur les prêts, les consultations* (quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, selon le cas et la taille de la bibliothèque) : nombre d'emprunts actifs, le nombre des prêts par usager, nombre de renouvellement de prêts par usager et par ressource documentaire ; le nombre des réservations ;
- *Les indicateurs sur les demandes d'information* : nombre de demandes d'information, délai moyen pour répondre à ces demandes, rétroaction de l'utilisateur à l'égard de la réponse fournie ;
- *Les indicateurs sur la formation des usagers aux compétences informationnelles* : nombre de formations offertes par catégorie d'utilisateurs (étudiants au 1^{er} cycle, étudiants aux cycles supérieurs, personnel enseignant et administratif, chercheurs, historiens, grand public) ;
- *Les indicateurs sur les visites et les fréquentations de la bibliothèque (physique ou virtuelle)* : nombre de visites, temps moyen d'une visite, nombre moyen de pages web vues, nombres de ressources documentaires téléchargées à partir du site de la bibliothèque, etc.

La libération des données colligées à l'aide de ces indicateurs dresse un portrait des activités de la bibliothèque et des relations qu'elle entretient avec ses utilisateurs, tous profils confondus. De telles données visent non seulement à accroître la visibilité de la bibliothèque en termes de performance, mais aussi à faire ressortir les ressources documentaires qui semblent intéresser les utilisateurs. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les données issues de ces indicateurs – surtout le nombre des visites virtuelles, la durée de la visite et le nombre de ressources documentaires téléchargées – et libérées sous une forme ouverte aideront les acteurs

œuvrant dans différents milieux culturels à cerner les besoins informationnels des utilisateurs et à comprendre l'impact de cette crise sanitaire sur leurs comportements informationnels (thématiques des ressources documentaires les plus sollicitées). Par conséquent, cela leur permettra de bonifier l'expérience utilisateur en optimisant l'accès aux ressources documentaires les plus sollicitées (réduction des bogues, mesures d'accommodement, etc.), notamment par la communauté de recherche qui déploie des efforts considérables dans la lutte contre la crise sanitaire mondiale. Cela ne fera que confirmer, encore une fois, l'importance des GLAM dans la promotion de l'accès équitable à l'information par les citoyens.

Il en ressort que les données culturelles ouvertes sont libérées dans un objectif d'accroître la visibilité des bibliothèques en faisant connaître leurs activités, la qualité des relations entretenues avec les utilisateurs, ainsi que dans l'objectif de valoriser le patrimoine documentaire qu'elles détiennent. Ces données peuvent être réutilisables par les citoyens à plusieurs fins.

Les données culturelles ouvertes : usages et utilisateurs

Qu'elles soient en lien avec les contenus culturels, les activités des bibliothèques ou encore avec leurs utilisateurs, les données culturelles ouvertes peuvent être réutilisables à plusieurs fins. Cette réutilisation confère à la bibliothèque qui les libère un potentiel de visibilité considérable, puisque le patrimoine documentaire qu'elle gère et préserve est exploité par plusieurs clientèles à des fins diverses. Celles-ci peuvent être soit à des fins de collaboration entre les institutions culturelles, soit à des fins éducatives, soit à des fins de participation citoyenne sur la scène publique.

Usage des données culturelles ouvertes à des fins de collaboration entre les GLAM

Comme précédemment mentionné, la libération des données bibliographiques sur les ressources documentaires détenues par la bibliothèque favorise la collaboration entre les institutions de mémoire. Plus précisément, il est question de la minimisation de la duplication du travail du traitement bibliographique¹⁰ des ressources documentaires détenues par plusieurs

institutions de sélectionner le niveau de description désiré et de tirer parti des données qui l'intéressent pour la description des contenus culturels qu'elle détient. Cette collaboration traduit la concertation des efforts des institutions culturelles dans leur mission d'offrir un accès démocratique au patrimoine documentaire, rendant celles-ci les premières usagères de ces données libérées. Ces données peuvent être libérées sur les plateformes gouvernementales telles que *Données Québec*¹¹,

Il en ressort que les données culturelles ouvertes sont libérées dans un objectif d'accroître la visibilité des bibliothèques en faisant connaître leurs activités, la qualité des relations entretenues avec les usagers, ainsi que dans l'objectif de valoriser le patrimoine documentaire qu'elles détiennent.

institutions de mémoire à la fois. Le catalogage en format MARC facilite déjà les opérations d'exportation des notices bibliographiques entre les bibliothèques qui optent pour les mêmes normes de description bibliographique. Cependant, cela ne semble pas aller de soi lorsqu'il s'agit de l'échange des données entre les bibliothèques et les Archives. Certes, les pratiques de description des deux institutions ne sont pas les mêmes, puisque les bibliothécaires décrivent la ressource documentaire en tant qu'entité individuelle, tandis que les archivistes la décrivent en tant qu'objet faisant partie d'un fonds d'archives, d'une série, d'une sous-série, d'un dossier, etc. La libération des données bibliographiques sous forme de données ouvertes et liées permet à chaque

ou encore sur les plateformes collaboratives à vocation culturelle, comme c'est le cas pour *Wikidata* de Wikimedia Foundation¹², une base de données basée sur le web sémantique et décrivant les relations entre les contenus culturels textuels, numériques, visuels et graphiques.

Usage des données culturelles ouvertes à des fins éducatives et scientifiques

Les données culturelles ouvertes – dont les contenus culturels et les données de leur description bibliographique – peuvent être mises à profit à des fins d'enseignement et de recherche. Les chercheurs sont les plus susceptibles de s'intéresser à ces données afin de repérer rapidement les ressources documentaires pertinentes

pour leurs. Les résultats scientifiques de ces chercheurs peuvent, à leur tour, être remobilisés par les étudiants dans le cadre de leurs travaux universitaires.

La pandémie de COVID-19 et l'engouement pour les fausses nouvelles (*fake news*) posent de nouveaux défis à la communauté de recherche dans l'accès aux ressources documentaires fiables. À ce sujet, le scientifique en chef du Fonds de recherche du Québec (FRQ) souligne qu'il n'est pas toujours facile de distinguer la bonne information ou source d'information parmi celles qui circulent quotidiennement sur les médias sociaux ou sur le Web¹³. La disponibilité des sources d'information scientifiques fiables pour distinguer la bonne information de la fausse s'avère ainsi une nécessité, à laquelle peuvent répondre les institutions culturelles par la publication de données culturelles pertinentes.

Usage des données culturelles ouvertes à des fins de participation citoyenne

Les données culturelles ouvertes peuvent aussi être exploitées par les citoyens, dont les journalistes qui se chargent d'informer le grand public sur les tendances sociales marquant l'actualité. S'ils rejoignent les chercheurs universitaires dans leur quête contre les rumeurs et la désinformation, ils peuvent tirer profit des données culturelles ouvertes à d'autres fins. Par exemple, les données sur le nombre de téléchargements des ressources numériques, ou encore du nombre de visites des sites institutionnels des bibliothèques, le nombre des prêts des ouvrages numériques offerts par la bibliothèque, le nombre nouveaux abonnements peuvent s'avérer des indices pertinents (l'accès aux ouvrages numériques requiert une inscription, ce qui peut inciter un usager à inscrire les membres de sa famille, ses proches ou ses amis afin de bénéficier des activités offertes à distance par la bibliothèque).

Les données extraites à partir de ces indicateurs offrent une vue d'ensemble des activités pour les citoyens en période de confinement, pour mesurer l'impact de la pandémie sur leur vie quotidienne et surtout sur leur santé mentale. Cela illustre à quel point le rapport qu'entretiennent les usagers avec leurs institutions culturelles est encore important et étroit.

Si les données culturelles ouvertes revêtent une importance indéniable pour les citoyens, qu'en est-il des enjeux les entourant ? Certes, la qualité des données à libérer, leur interopérabilité ainsi que les dimensions éthiques qui s'y rapportent semblent des questions critiques sur lesquelles il importe de se pencher. La véritable question qui s'impose ici est : comment les bibliothécaires vont-ils faire face à ces défis dans le contexte actuel d'ouverture ?

Le rôle des bibliothécaires dans le contexte de libération des données culturelles ouvertes

Si la libération des données culturelles soutient la transparence de la gestion des institutions, la démocratisation de l'accès à la culture et la participation citoyenne à la vie publique, il n'en demeure pas moins qu'un tel mouvement fait surgir plusieurs préoccupations pour les bibliothécaires, tant sur la qualité de ces données que de leur usage. Dans ce contexte d'ouverture, les bibliothécaires ont désormais la lourde tâche de procéder à une sélection des données à libérer pour réutilisation par les citoyens. Un tel processus doit être basé sur des critères fondés notamment sur la base de ❶ la qualité technique et documentaire des données, ainsi que ❷ leur pertinence du point de vue de l'usager.

En termes techniques, puisque les données ouvertes publiées, surtout celles décrivant les données culturelles,

sont fondées sur la logique du web sémantique (données ouvertes et liées), elles doivent dès lors répondre à un minimum de conditions, dont l'identification unique à l'aide des URI, lesquelles sont des identifiants uniques et stables des ressources numériques et qui comprennent l'URL qui permet de localiser la ressource, et l'URN, qui décrit la ressource, mais n'en permet pas la localisation et être intelligibles (accompagnées, le cas échéant, de métadonnées appropriées). Il est en outre question de se soucier de la qualité de la recherche des données, et ce, en évaluant le langage de requêtes SPARQL qui permet d'obtenir des informations à partir des graphes des données. Aussi, il faut s'assurer que les normes de description bibliographiques sont harmonisées pour faciliter les opérations de libération, d'échange et de réutilisation de ces données. Enfin, la convivialité des interfaces sur lesquelles ces données sont libérées est un aspect très important à considérer, puisque l'utilisateur doit pouvoir retrouver les données sollicitées aisément, et ce, dans des délais raisonnables.

S'agissant de la pertinence des données du point de vue de l'utilisateur, le recours aux données colligées à l'aide du tableau de bord s'avère une piste prometteuse afin de cerner les besoins des usagers en matière de libération des données culturelles. La liste des mots les plus recherchés dans le catalogue, les titres des articles et des ouvrages les plus téléchargés (ou empruntés), les thèmes des demandes d'information, etc. sont tous des indicateurs qui reflètent les attentes et les préférences des usagers. Toutes ces considérations doivent être prises en compte par le bibliothécaire afin d'assurer la qualité des données culturelles ouvertes et d'en favoriser la réutilisation après leur libération.

Un des enjeux les plus importants en lien avec l'usage des données

culturelles ouvertes se rapporte à la dimension éthique¹⁴. Certains contenus culturels sont soumis à des droits d'auteur qui limitent leur réutilisation par un tiers. La réutilisation des données culturelles ouvertes à des fins commerciales peut aussi être un enjeu de taille. Cela se justifie par le fait que la mission clé des bibliothèques, et des institutions de mémoire en général, est l'accès gratuit au patrimoine culturel. La réutilisation des données par un tiers en bénéficiant d'une contrepartie monétaire semble aller à l'encontre des finalités de la libération des données culturelles. Le bibliothécaire doit ainsi concevoir ou opter pour les licences d'utilisation appropriées dans la limite des prescriptions légales et éthiques, notamment celles en lien avec la propriété intellectuelle et ainsi faire preuve d'agilité, d'adaptation et de vigilance dans ce contexte d'ouverture.

Conclusion

Dans le contexte actuel de transformation numérique, les GLAM doivent faire preuve de plus d'ouverture envers leurs publics. Conformément aux mesures entreprises en vertu du *Plan culturel numérique du Québec* (2017), plusieurs bibliothèques québécoises sont en conséquence de plus en plus engagées dans la publication de leurs données culturelles ouvertes. Si ces données offrent une multitude d'opportunités d'usage pour les institutions culturelles elles-mêmes ainsi que pour les citoyens, que ce soit à des fins scientifiques ou de participation à la vie publique, plusieurs enjeux doivent être considérés par le bibliothécaire. Il doit se pencher davantage sur les attentes des usagers, leurs besoins en matière de pertinence des données ouvertes et de leur réutilisation, pour contribuer ainsi au rayonnement des contenus culturels et à encourager la collaboration entre les GLAM.

Siham Alaoui est candidate au doctorat, assistante de recherche et auxiliaire d'enseignement en archivistique à l'Université Laval. Détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'information (obtenu au Maroc en 2013 à l'École des sciences de l'information, à Rabat) et d'une maîtrise en sciences de l'information (obtenue en 2015 à l'Université de Montréal), elle a occupé plusieurs postes dans des bibliothèques et des milieux archivistiques. Elle s'intéresse à la médiation documentaire numérique, notamment dans le contexte actuel d'ouverture et de participation citoyenne et a écrit plusieurs articles scientifiques et professionnels publiés dans des revues spécialisées en sciences de l'information (*Archives*, *Revue canadienne des sciences de l'information* et de *bibliothéconomie*, *Argus*, *Comma*, *Les Cahiers de la Documentation*, *Documentation et Bibliothèques*, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque et Archives Canada. 2019. Rapport final : plus près des gens – Sommet 2019 sur la valeur des bibliothèques, des Archives et des musées. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/biblio-archives-musees/Pages/rapport-final-sommet-valeur-bibliotheques.aspx>

Calenge, Bertrand. 2008. « Quels tableaux de bord ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n° 3, p. 35-38. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0035-004>.

Chagnon, D. s. d. L'analyse des besoins des usagers : les indicateurs de performance. https://www.banq.qc.ca/documents/services/espace_professionnel/milieux_doc/ressources/services_usagers/Asted_mars2013_indicateurs.pdf

Estermann, B. 2014. « Diffusion of open data and crowdsourcing among heritage institutions: results of a pilot survey in Switzerland », *Journal of theoretical and applied electronic commerce research*, vol. 9, n° 3, p. 15-31. <https://scielo.conicyt.cl/pdf/jtaer/v9n3/art03.pdf>

Fonds de recherche du Québec. Avril 2020. La communauté scientifique en lutte contre la COVID-19. <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/impacts/covid-19/>

Kuhlthau, C. C. 1988. « Longitudinal case studies of the information search process of users in libraries », *Library and information science research*, vol.10, n° 3, p. 257-304. <https://www.semanticscholar.org/paper/Longitudinal-case-studies-of-the-information-search-Kuhlthau/57f2139504a0b1cf9564ed9a614b8942a56fe49e>

Marsterson, W. A. J. 1974. « Users of libraries: a comparative study », *Journal of librarianship*, vol.6, n° 2, p. 63-79. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/096100067400600201?journalCode=lisa>

Martin, L. A. 1976. « User studies and library planning », *Library trends*, p. 483-496. <https://core.ac.uk/download/pdf/4816199.pdf>

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. S.d. *Plan culturel numérique du Québec*. <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/>

Skelton, B. 1973. « Scientists and social scientists as information users: a comparison of results of science user studies with the investigation into information requirements of the social sciences », *Journal of librarianship*, vol. 5, n° 2, p. 138-156. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/096100067300500205>

St-Germain, M. 2017. Étapes pour le développement d'un projet de données ouvertes et liées en bibliothèque, *Documentation et bibliothèques*, vol. 63, n° 4, p. 35-45. <https://doi.org/10.7202/1042309ar>

Tobin, J. C. 1974. « A study of library "use studies" », *Information Storage and Retrieval*, vol.10, n° 3-4, p. 101-113. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0020027174900138>

UNESCO. 2020. Transformer la menace du COVID-19 en une occasion de soutenir davantage le patrimoine documentaire. https://en.unesco.org/sites/default/files/dhe-covid-19-unesco_statement_fr.pdf

NOTES

- 1 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:GLAM>
- 2 <http://www.carl-abrc.ca/fr/nouvelles/declaration-acces-equitable-optimal-aux-ressources-educatives/>
- 3 UNESCO, 2020
- 4 <https://openglam.org/>
- 5 <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/organization/banq>
- 6 BAnQ, s.d.
- 7 Kuhlthau 1988 ; Martin 1976 ; Masterson 1974 ; Skelton 1973 ; Tobin 1974
- 8 Voici un exemple du tableau de bord de la bibliothèque de l'Université Dalhousie : <https://libraries.dal.ca/about/library-assessment/library-data.html>
- 9 Calenge, 2008 ; Chagnon, s.d.
- 10 St-Germain, 2017
- 11 <https://www.donneesquebec.ca/fr/>
- 12 <https://wikimediafoundation.org/our-work/wikidata/>
- 13 FRQ, avril 2020
- 14 Estermann, 2014

Enfants à besoins particuliers, de l'intégration à l'inclusion

Bibliothèque publique
de la ville de Mirabel

Sarah Germain

Mise en contexte

Selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec¹, les bibliothèques publiques sont les institutions culturelles les plus fréquentées au Québec.

Aussi, tel que stipulé dans la *Déclaration des bibliothèques québécoises*² « La bibliothèque est un espace de vie ouvert, ludique et inclusif, un espace de socialisation, un lieu de travail collaboratif offrant des espaces pour échanger, enseigner, animer, former et favoriser la transmission et le partage d'information, de connaissances et d'apprentissages. Elle est un lieu propice à l'enrichissement, à la découverte et à la créativité. »

Dresser un portrait global des enfants aux besoins particuliers est une tâche difficile. L'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE) 2015 de l'Institut de la statistique du Québec³ signale que les diagnostics sont souvent posés tardivement dans la vie des enfants et que les

troubles identifiés lors de ces diagnostics sont diversifiés. Cela dit, au Québec en 2015, l'information disponible était la suivante : les troubles du langage ou de la parole représentaient 14 % des diagnostics de la population, l'hyperactivité, le trouble de déficit de l'attention, l'autisme et le trouble envahissant du développement, 12,2 %, le trouble anxieux, 6,9 %, l'incapacité physique ou un problème de santé chronique, 5,3 % et le retard de développement global, 3,8 %.

Cela représente un parent sur quatre élevant un enfant avec les difficultés mentionnées plus haut (*Bulletin de la statistique de juin 2017* et rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*)⁴.

Au *Bulletin statistique régional des Laurentides* de l'Institut de la statistique du Québec en 2016⁵, la MRC de Mirabel présentait un taux d'accroissement moyen de sa population de 34,7 %, soit le plus rapide et le plus élevé dans les Laurentides. Fait à souligner, 26,6 % de sa population était âgée entre 0 et 9 ans. Mirabel avait ainsi l'âge médian le plus

jeune de la région. Cette population jeune se reflète dans la collection de sa bibliothèque publique, constituée de 48 % de documents destinés aux jeunes de 0 à 12 ans qui représentent 57 % du total des prêts.

Une vaste étude menée par Avenir d'enfants une organisation à but non lucratif issue d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2016 indique que 25 % des parents d'enfants entre 0 à 5 ans souhaitent une meilleure adéquation entre les services qui sont offerts à la population en général et les besoins particuliers de leurs enfants. Dans la région des Laurentides, qui nous concerne, sept obstacles soulevés empêchent l'usage des services : les coûts, les horaires et le manque de places adaptées aux besoins spéciaux sont les plus mentionnés. Seulement 19,8 % des parents de la région fréquentent, un peu, les lieux publics tels que les bibliothèques, les arénas, les piscines et les terrains de sport.

Intégration et inclusion

Nous sommes heureux de constater que la Loi canadienne sur l'accessibilité adoptée le 21 juin 2019 présente une définition plus englobante de ce qu'est un handicap.

Les plans d'action municipaux sont appliqués principalement en vue de faciliter l'accessibilité des bâtiments aux handicapés physiques. On ne mentionne guère comment rendre plus accessibles nos lieux publics aux personnes présentant des handicaps dits « invisibles ». La Loi mentionne pourtant :

« (...) tout élément — notamment celui qui est de nature physique ou architecturale, qui est relatif à l'information, aux

communications, aux comportements ou à la technologie ou qui est le résultat d'une politique ou d'une pratique — qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles »⁶.

Les handicaps invisibles sont ainsi à prendre pleinement en considération dans notre approche d'inclusion des personnes handicapées.

Pour le moment, la bibliothèque de Mirabel s'efforce d'offrir des services d'intégration. L'heure d'ouverture spéciale dont il sera question ici constitue en effet une intégration d'une certaine clientèle, et non pas son inclusion complète. L'intégration, qui fait une place à un groupe de personnes isolées au sein d'un groupe plus large est déjà un premier pas vers l'inclusion où tous les individus trouvent leur place au sein du même groupe. L'inclusion s'applique à notre nouvelle formule d'heure du conte depuis septembre 2019.

Nouveau service

Depuis mars 2018, le Service de la bibliothèque de la ville de Mirabel offre à ses citoyens un nouveau service destiné aux enfants à besoins particuliers. Une heure d'ouverture par semaine leur est consacrée. Ce service vise les jeunes de moins de 16 ans ayant des besoins particuliers (trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, ou TDA/H ; trouble du spectre de l'autisme, ou TSA ; trouble d'opposition, ou TOP ; trouble obsessionnel compulsif, ou TOC ; dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dysorthographe et dyscalculie, ou DYS ; syndrome de Gilles de la Tourette, ou SGT ; trisomie ; trouble envahissant du développement, ou TED ; retard de développement moteur global ; troubles

En plus de l'heure d'ouverture dédiée, un travail a été réalisé sur le développement de deux collections : l'une concernant les besoins particuliers en général et l'autre à destination des DYS.

langagiers ; etc.) ainsi que leurs familles accompagnatrices.

L'objectif principal de cette heure dédiée aux enfants à besoins particuliers est de pouvoir offrir à tous ces jeunes, qui en ont particulièrement besoin, la possibilité de fréquenter une bibliothèque publique et de bénéficier de ses avantages.

L'utilisation des services aux publics implique de respecter certaines règles de société qui s'adaptent mal aux réalités d'enfants dits « atypiques ». Ceux-ci ont besoin d'un environnement sécuritaire et adapté à leurs différences et à leurs limitations et qui accueille les comportements dits hors normes. Ces enfants ont de grands défis moteurs et intellectuels à relever au quotidien et ils ont aussi besoin d'accéder aux ressources qu'offrent les bibliothèques publiques. Les difficultés de fréquenter des endroits publics sont majeures pour les parents d'enfants à besoins particuliers. Malheureusement, en plus des problèmes d'accessibilité s'ajoutent aussi, bien souvent, des difficultés liées au jugement des autres et à l'anxiété du parent dans ce contexte. Dans un endroit public, un enfant différent est en effet souvent perçu comme un enfant dérangeant et, à tort, comme un enfant mal éduqué qu'il faudrait réprimander. Pourtant, c'est davantage d'acceptation, d'inclusion et de bienveillance

dont ces enfants ont besoin, et que l'on souhaiterait leur offrir dans leur bibliothèque publique.

Concrètement, cette offre prend la forme d'une heure d'ouverture hebdomadaire d'accès à toute la bibliothèque réservée à cette clientèle. Aucune délimitation n'est faite entre l'utilisation des zones jeunesse ou adulte. Un employé de la bibliothèque est présent au comptoir du prêt et un autre est dédié à répondre aux questions. Les employés n'ont pas la responsabilité de la surveillance des enfants, qui doivent donc impérativement être accompagnés par une personne familière avec leurs besoins.

Le service d'accès dédié est aussi disponible en semaine, sur réservation, pour les classes spéciales des écoles primaires de la MRC de Mirabel. On parle généralement de classes d'adaptation scolaire, de langage, de comportement, TSA, de ressources et de communication. Ces classes accueillent des enfants présentant des troubles de comportement, des troubles d'apprentissage graves, des déficiences intellectuelles, des troubles de langage, de l'autisme ou des besoins accrus en soutien émotif.

Ce nouveau service implique des modifications à l'environnement, au matériel offert et à l'approche du personnel.

Environnement :

- La salle d'animation est aménagée en salle sensorielle/calmanche. Les lumières sont tamisées et de l'ameublement spécifique sont ajoutées ainsi que des objets calmants, des lumières de couleur, un casque pour éviter le bruit, etc.
- Les sons et les lumières sont diminués dans toute la bibliothèque : le détecteur ne sonne pas, les lampes à code à barres et le téléphone sont réglés pour faire un minimum de bruit, les photocopieurs

et imprimantes sont éteints, les lumières sont réduites, etc.

dont quelques astuces pour permettre une meilleure communication.

À ce propos, il serait souhaitable à l'avenir d'anticiper ces besoins et de prévoir les détails de construction en fonction des handicaps invisibles. Pour un enfant TSA par exemple, il peut être beaucoup plus inclusif de choisir un éclairage modulable, des sèche-mains silencieux, bannir les chasses d'eau automatiques, etc. Tous ces détails font une énorme différence au niveau de l'accessibilité.

Matériel spécialisé :

- En plus de l'accès à tout le matériel régulier de la bibliothèque, une grande variété de jeux ludiques et éducatifs adaptés au développement du langage, de la motricité, de la concentration, etc. est proposée. Ce matériel est disponible uniquement durant cette heure dédiée.
- Claviers et souris d'ordinateurs adaptés sont proposés, ainsi que l'accès à un poste Internet muni d'une suite Office équipée du logiciel LEXIBAR pour les troubles d'apprentissages (prédicteurs de mots, synthèse vocale, suivi dynamique et correcteur intelligent).

Approche du personnel :

- Le personnel de la bibliothèque a été sensibilisé et travaille avec ouverture d'esprit avec une clientèle différente pouvant présenter des comportements dits « atypiques ». Durant cette période, les comportements des enfants (crises, cris, courses, mouvements, etc.) sont acceptés même s'ils ne respectent pas nécessairement les règles habituelles d'utilisation d'une bibliothèque.
- Des informations ont été fournies au personnel pour comprendre les troubles attendus avec des exemples de comportements les plus courants,

L'implantation de ce service a été possible grâce aux commanditaires, aux organismes communautaires et aux divers collaborateurs d'associations avoisinantes, mais aussi parce que le conseil municipal et la direction municipale ont cru à l'importance d'offrir ce profil de service à leurs citoyens.

Lorsqu'on conçoit ce genre de service, il ne faut pas travailler dans une optique de retour sur investissement et de statistiques d'utilisation. En effet, le service est, depuis son implantation en 2018, utilisé de manière inégale au même titre que les plages horaires régulières ; la fréquentation a ainsi pu varier de 0 à 12 personnes par séance. L'important est que le service reste en place et accessible de manière régulière.

Les extras

Les collections

En plus de l'heure d'ouverture dédiée, un travail a été réalisé sur le développement de deux collections : l'une concernant les besoins particuliers en général et l'autre à destination des DYS. Les deux collections sont repérables dans le catalogue grâce à une facette de recherche et sont identifiées visuellement. La première collection inclut des documents sur les sujets adultes et jeunes (documentaires) ainsi que des albums ou romans traitant de ces sujets. La deuxième collection est constituée uniquement de livres jeunesse : documentaires, BD et romans conçus spécifiquement pour les lecteurs DYS. Une section Nouveautés est également consultable. Y est également présentée la collection de jeux disponible en ligne.

La documentation

De la documentation en format papier (souvent plastifié) est également offerte

gratuitement en libre-service aux parents et aux enfants et propose la présentation globale de certains troubles, des routines, des astuces et des outils de gestion du quotidien. Ce service va être lancé éventuellement en ligne.

La signalisation

La communication visuelle est très importante, que ce soit pour les clientèles DYS ou pour les clientèles autistes. L'équipe de la bibliothèque développe donc actuellement une signalisation adaptée basée sur les conclusions

de nos heures du conte dans le but de favoriser l'inclusion de nos clientèles à besoins particuliers. Dans un premier temps, nous avons renommé l'activité (autrefois « Il était une fois... » et « Les p'tites histoires ») afin de faire une coupure psychologique avec l'ancien modèle où les enfants étaient assis en avant pour écouter tandis que les parents restaient passifs à l'arrière ou allaient lire dans la bibliothèque.

Selon nous, l'inclusion passe d'abord par la participation active du parent.

Depuis septembre 2019, à la Bibliothèque publique de Mirabel, nous avons procédé à une refonte complète de nos heures du conte dans le but de favoriser l'inclusion de nos clientèles à besoins particuliers.

des Directives pour les Services en bibliothèques pour les personnes dyslexiques⁷ et *Dyslexie ? Bienvenue à la bibliothèque*⁸ tous deux par L'IFLA. Des pictogrammes libres de droits sont utilisés afin de ne pas limiter la signalisation à l'écrit : par exemple, le « F » des toilettes des femmes est accompagné par un pictogramme.

La communication

Les documents qui s'adressent spécifiquement à la clientèle des DYS sont rédigés avec la police de caractère Opendyslexic qui s'apparente : à cet extrait de texte.

Un parcours en continu vers l'inclusion

Heures du conte

Depuis septembre 2019, à la Bibliothèque publique de Mirabel, nous avons procédé à une refonte complète

Notre objectif est de permettre aux jeunes qui fréquentent l'heure d'ouverture spéciale de participer également aux séances de « Il était une fois... » et « Les p'tites histoires ». Après avoir étudié plusieurs modèles de fonctionnement (principalement un modèle développé en Australie), nous avons créé une structure unique d'activité appliquée systématiquement à chaque séance. Cette structure inclut notamment une ou deux histoires soutenues par du visuel associé présenté sur écran. Des pictogrammes sont ajoutés pour permettre aux jeunes de se repérer dans le déroulement de la séance (ex. : temps restant, prochaine action).

Nous avons également réduit le temps de la séance à 30 minutes et redéfini la tranche d'âge concernée : 3 à 5 ans en journée et 4 à 7 ans en soirée. Un enfant plus âgé sera accueilli dans le groupe d'âge qui correspond à son développement. Nous avons également

renoncé au traditionnel bricolage qui convenait mal aux enfants présentant des problèmes de motricité.

En ajoutant ainsi davantage de visuels, une structure plus prévisible comportant davantage de répétitions, nous facilitons la participation de tous les jeunes à besoins particuliers et neurotypiques (réguliers). Tout le déroulement de l'activité est présenté en ligne sous forme visuelle et peut être consulté avant l'activité pour préparer l'enfant.

Club de lecture d'été

Depuis l'été 2018, nous avons adhéré au Club TD. Celui-ci offre un cahier spécial de grande qualité à destination des enfants à besoins particuliers. Pour cette clientèle, la progression ne se mesure pas en temps de lecture ou en nombre de livres lus par semaine, mais plutôt en temps consacré à l'activité. Le processus a ainsi été révisé afin de permettre à chacun de progresser à son rythme. Nous ajoutons à cela notre documentation produite à l'interne à destination des DYS.

Stagiaire

Dans le cadre d'un programme du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, nous accueillons, 2 fois par semaine, un stagiaire adulte autiste qui vient faire du classement de documents. La participation au marché du travail d'une personne autiste constitue une richesse pour notre municipalité et répond à notre souci d'offrir un milieu inclusif.

Pour conclure

Offrir nos services à une clientèle à besoins particuliers ne se limite pas à une seule action. C'est une réflexion en continu sur l'ensemble de nos pratiques. Ainsi, d'autres projets sont en réflexion (ex. : présentation de pictogrammes visuels en ligne, création d'un guide de

communication sur place avec l'utilisation de pictogrammes pour échanger avec le personnel, présentations de représentants d'associations régionales pour former le personnel, accès en ligne à des vidéos de sensibilisation pour le grand public, etc.).

Nous souhaitons vivement que ce type d'initiatives soient menées dans l'ensemble des bibliothèques publiques. Chaque milieu, à sa manière, peut ainsi favoriser par de petites actions simples l'inclusion de tous et faire une différence significative dans la vie des enfants.

Sarah Germain est directrice du service de la bibliothèque pour la Ville de Mirabel. Elle possède une maîtrise en bibliothéconomie et un DESS en gestion.

NOTES

- 1 <https://semainedesbibliotheques.ca/infographique/>
- 2 http://mabibliothequejyvais.com/media/declaration_biblio_qc.pdf
- 3 <https://statistique.quebec.ca/fr/enquetes/realisees/enquete-quebecoise-sur-lexperience-des-parents-denfants-ages-de-0-a-5-ans>
- 4 <https://statistique.quebec.ca/fr/document/bulletin-flash-info-volume-18-n2-juin-2017>, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/mieux-connaître-la-parentalité-quebec>
- 5 <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2016/15-Laurentides.pdf>
- 6 https://www.parl.ca/Content/Bills/421/Government/C-81/C-81_3/C-81_3.PDF
- 7 https://www.ifla.org/files/assets/lisn/publications/guidelines-for-library-services-to-persons-with-dyslexia_2014-fr.pdf
- 8 <https://www.ifla.org/files/assets/lisn/publications/dyslexia-guidelines-checklist-fr.pdf>



Promotion de la santé par l'information et la lecture

Linda Binette

Le rôle de l'information et de la lecture en lien avec la santé est de plus en plus reconnu. Nous pouvons nous positionner quant à la transmission de l'information pour les gens œuvrant dans le secteur de la santé, ainsi que pour les bénéficiaires, c'est-à-dire les gens qui éprouvent des problèmes de santé ou qui veulent maximiser les opportunités de recouvrer la santé ou de demeurer en bonne santé. Pour le grand public, les activités de lecture jouent un rôle indéniable.

Dans cet article, je veux apporter des précisions sur la place de l'information dans les secteurs de la santé. J'aimerais aussi mentionner le rôle que peut jouer la lecture afin de véhiculer l'information, ainsi que les bienfaits que l'on peut en retirer.

Le rôle de l'information dans les secteurs de la santé

Les centres de documentation dans le domaine de la santé et les bibliothèques médicales ont toujours joué un rôle important pour véhiculer l'information auprès des praticiens de la santé et jouent aussi un rôle d'éducation auprès des bénéficiaires du système de la santé. Durant les années 2000, dans certains milieux de la santé aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans certains autres pays, on a voulu complexifier, ou plutôt enrichir, la fonction de bibliothécaire médical traditionnel en un rôle un peu plus élargi que l'on a dénommé « informationniste »¹.

Idéalement, on voulait que l'informationniste possède des connaissances en sciences de l'information et en informatique documentaire tout en ayant certaines connaissances reliées au domaine médical (Brown, 2004). Il est évident que le monde numérique, dont les revues en ligne et les bases de données, est maintenant omniprésent dans les divers milieux reliés à la santé.

Au Québec, lorsque ce modèle s'est lentement proposé, on a voulu qu'il soit

évolutif et qu'il soit possible de l'ajuster selon les milieux, les circonstances et les ressources disponibles. Il était souhaitable que l'informationniste puisse intervenir dans différents groupes – groupes de pratique, groupes cliniques, communautés de pratique interdisciplinaires – en repérant les meilleures sources d'information qui orienteront et serviront d'assises aux pratiques, et aideront à bâtir des outils de formation. Les équipes cliniques de soins sont souvent très occupées à prodiguer les soins. Le fait de pouvoir compter sur des personnes capables de rechercher l'information la plus exhaustive et rigoureuse qui soit constitue donc un atout majeur.

Les points suivants sont à considérer dans l'analyse des besoins :

- La recherche et les services documentaires de qualité
- La formation
- La gestion des connaissances et de l'information

Une culture de la connaissance, de l'apprentissage ou de la formation continue est à instaurer de plus en plus dans les centres de documentation et bibliothèques de la santé².

Les compétences informationnelles aident à savoir où trouver les informations pertinentes et à être ensuite capable de les évaluer. Quant au volet de la formation, la connaissance des processus d'apprentissage tout au long de la vie, et donc des principes inhérents à l'éducation des adultes, est un

atout de plus pour répondre aux divers besoins d'apprentissage qui peuvent se présenter.

Les aptitudes à donner des informations et de la formation ainsi qu'à développer des outils de formation pour le personnel soignant et les patients sont à prioriser.

Les concepts de l'andragogie – terme signifiant l'éducation des adultes – reposent entre autres sur les analyses en matière de besoins et d'apprentissage, ainsi que sur les façons de s'adapter à ces diverses demandes³. Par exemple, il y a différentes façons de formuler l'information selon le destinataire. Un médecin veut-il de l'information pointue concernant les données recueillies quant à un nouveau virus ? Ou encore, un patient demande-t-il de l'information exacte en rapport avec sa maladie ? Tels sont des exemples de besoins spécifiques.

Les centres de documentation dans le domaine de la santé et les bibliothèques médicales ont toujours joué un rôle important pour véhiculer l'information auprès des praticiens de la santé et jouent aussi un rôle d'éducation auprès des bénéficiaires du système de la santé.

Les activités de recherche et de publication ont aussi de l'importance pour les chercheurs. De plus, les médecins-praticiens et autres professionnels ont toujours eu l'obligation professionnelle de baser leurs décisions sur

la meilleure information disponible⁴.

Les questions provenant de la clinique peuvent bénéficier des avantages des dernières avancées en recherche. Les informationnistes peuvent aussi donner un appui quant à la consultation de diverses ressources, ce qui donne des effets positifs sur les soins aux patients, sur le temps épargné et sur la qualité et l'exhaustivité de l'information trouvée, tout en fournissant une aide pour l'enseignement et la formation continue. D'un point de vue plus large, la venue de l'Internet a représenté, et représente toujours, une mine d'informations favorisant la promotion de la santé et la prévention quant aux problèmes de santé. L'éducation à la santé s'en trouve facilitée et est rendue accessible à un plus grand nombre de personnes. L'Internet permet ainsi une certaine démocratisation des savoirs. Il s'agit de s'assurer que les sites consultés sont fiables et les sources, crédibles.

Le rôle de la lecture auprès des citoyens – considérations générales

Un autre aspect que je veux aborder ici est le rôle des bibliothèques publiques et, par le fait même, le rôle des livres et de la lecture en lien avec l'information, l'éducation et le bien-être des gens en général. Plusieurs études se développent au sujet de la bibliothérapie. La lecture, non seulement la lecture de documentaires, mais aussi la lecture de divers types d'ouvrages tels que romans, essais ou poésie, aurait des effets positifs sur la diminution du stress et de la dépression, et donc sur la santé physique et mentale. Il est indéniable aussi que la lecture devient un remède contre le manque de littératie, et ce, dans plusieurs domaines. Les avantages au plan cognitif sont incontestables.

La lecture permet de contrer les méfaits de la solitude, de l'isolement et de la perte d'autonomie chez plusieurs

La lecture offre de nombreux avantages, comme la transmission des savoirs et des informations, le divertissement, et tout simplement les bienfaits cités, que l'on gagnerait à connaître et à privilégier.

aînés. Il arrive parfois que certains praticiens recommandent à leurs patients des titres de livres pouvant les aider dans leurs problématiques⁵. Mais il n'y a pas que des textes à saveur thérapeutique qui peuvent aider en ce sens. La lecture de grands textes peut aussi devenir réparatrice et transformer le regard, faire connaître d'autres horizons et mobiliser des énergies méconnues. Des catégories de livres utilisés en bibliothérapie ont été cernées. Le répertoire classique constitué de romans, recueils de poésie, biographies ou livres de fiction, entre autres, apporte un mieux-être au lecteur par un mécanisme d'identification, de divertissement⁶. En effet, le lecteur envoûté par la lecture d'un livre qu'il aime puise un réconfort, un plaisir et souvent un soulagement à certains de ses maux ou tout simplement éprouve une présence émotionnelle tout au long du parcours de ce livre. Il y a même des livres qui font voyager des personnes qui n'auront jamais l'occasion de le faire, leur faisant découvrir des lieux et des horizons inédits⁷. Il y a aussi des livres de développement personnel ou de psychologie, très bien faits, qui peuvent aider certaines personnes selon leur situation. Certains de ces livres aident les gens à déceler et comprendre leur problème, à réaliser parfois qu'ils ne sont pas seuls, à ressentir une certaine aide et un renforcement du bien-être psychologique. Le rôle des bibliothécaires est essentiel afin de bien conseiller les usagers. En outre, il est bon d'avoir un esprit critique en ce

qui concerne les livres de développement personnel. La formation de l'auteur du livre et ses expériences sont des éléments à prendre en considération. Malheureusement, dans ce domaine, certaines personnes recherchent avant tout l'aspect lucratif de leurs œuvres et avancent des « théories » plus ou moins nuancées et validées afin de préconiser des façons de penser aux lecteurs. Il peut parfois malgré tout y avoir du bon qui ressort de cela. Cependant, dans le domaine de la santé, certains ouvrages (heureusement, ils ne constituent pas la majorité) culpabilisent les patients et rejettent entièrement sur ceux-ci le blâme quant à la responsabilité de leur état.

Donc, prudence... Étant donné le principe de l'accès à l'information, le lecteur ayant ces livres à sa disposition doit être conscient des limites de certains ouvrages et doit faire valoir son libre arbitre quant à leur analyse. Encore une fois, le rôle du bibliothécaire comme conseiller avisé revêt une grande importance. Il serait donc souhaitable que ce rôle soit accentué et valorisé.

En fait, mieux connue dans les pays anglo-saxons, la bibliothérapie aurait avantage à être explorée. Même si cette pratique n'est pas entièrement médicalement fondée, plusieurs personnes affirment que la lecture d'un roman les a aidées à porter un autre regard sur les choses et même à développer leur empathie⁸.

Néanmoins, même sans tenir compte de ses valeurs thérapeutiques,

La lecture, non seulement la lecture de documentaires, mais aussi la lecture de divers types d'ouvrages tels que romans, essais ou poésie, aurait des effets positifs sur la diminution du stress et de la dépression, et donc sur la santé physique et mentale.

la lecture offre de nombreux avantages, comme la transmission des savoirs et des informations, le divertissement, et tout simplement les bienfaits cités, que l'on gagnerait à connaître et à privilégier. Ces avantages incluent aussi une aide à la relaxation, à la détente, à l'évasion, au maintien des capacités cognitives et au retour à la santé s'il y a lieu.

Linda Binette (Ph. D.) est chimiste, membre de l'Ordre des chimistes du Québec et docteur en sciences de l'éducation. Sa formation est pluridisciplinaire. À la suite de son baccalauréat spécialisé en chimie de l'Université de Montréal, elle a obtenu une maîtrise en sciences appliquées (M. Sc. A.) du département de génie chimique de l'École polytechnique de Montréal. Au fil du temps, elle a aussi obtenu un certificat en andragogie, un diplôme d'études supérieures en toxicologie, une maîtrise en sciences de l'information, une maîtrise en santé environnementale et un doctorat en sciences de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

Binette, Linda et Lauzon, Hélène. 2008. Un nouveau modèle s'impose, l'informationniste. *Argus*, vol. 37, n° 2 : p. 33-36.

Brown, Helen-Ann. 2004. Clinical medical librarian to clinical information. *Research paper*, vol. 32, n° 1 : p. 45-49.

Davidoff, Frank et Florance, Valerie. June 2000. The informationist: A New Health profession? *Annals of Internal Medicine*, vol. 132, n° 12 : p. 996-998.

Detambel, Régine. 2015. *Les livres prennent soin de nous – Pour une bibliothérapie créative*. Actes Sud. 164 p.

Elias, John et Merriam, Sharan 2004. *Philosophical foundations of adult education*. 3^e édition, Krieger Pub. Co. 286 p.

Galbraith, Michael. 2003. *Adult learning methods: a guide for effective instruction*. Krieger, 478 p.

Giuse, Nunzia B. 2005. Evolution of a Mature Clinical Informationist Model. *Journal of the American Medical Informatics Association*, vol. 12 n° 3 : p. 249-255.

Hill, Peter. 2008. *Report of a national review of NHS health library services in England*. England.

Knowles, Malcolm S. et al. 1984. *Andragogy in action*. San Francisco: Jossey-Bass. 444 p.

Matthijs Bal, P. et Veltkamp, M. 2013. *How does fiction reading influence empathy? An experimental investigation on the role of emotional transportation*. PLOS ONE 8(1) : e55341. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0055341>.

McKnight, Michelyn. 2005. Librarian, Informaticists, Informationists and Other Information Professionals in Biomedicine and the Health Sciences: What Do They Do? *Journal of Hospital Librarianship*, vol. 5 (1) : p. 13-29.

Pellé-Douël, Christilla. 2017. *Ces livres qui nous font du bien*. Marabout. 224 p.

Pring, R. 1991. Curriculum integration Proceeding of the philosophy of Education. *Society of Great Britain*, vol. 5, n° 2. Supplementary issue. p. 184.

Robinson, Lyn et al. 2005. Healthcare librarians and learner support: a review of competences and methods. *Health, Information and libraries Journal*, vol. 22 : p. 42-50.

Sladek, Ruth et al. 2004. The Informationist in Australia: a feasibility study. *Health Information and Libraries Journal*, vol. 21 : p. 94-101.

Ward, Linda. 2005. A survey of UK clinical librarianship: February 2004. *Health information and Libraries Journal*, vol. 22 : p. 26-34.

NOTES

- 1 Dans ce texte, le terme « informationniste » est utilisé pour faire référence à une fonction davantage implantée dans certains milieux de la santé aux États-Unis, en Grande-Bretagne et ailleurs (Hill, 2008).
- 2 Robinson et al., 2005
- 3 Knowles, 1984; Pring, 1991; Elias, 1995
- 4 Davidoff, 2000
- 5 Detambel, 2015
- 6 Detambel, 2015; Pellé-Douël, 2017
- 7 Pellé-Douël, 2017
- 8 Matthijs et Veltkamp, 2013

QuoiLire.ca

Porter les suggestions de lecture aux usagers dans le confort de leur foyer

Gabrielle C. Beaulieu et Marie-Christine Tremblay

La fermeture des bibliothèques publiques au printemps 2020 a contribué à mettre en relief leur capacité d'adaptabilité. Les équipes des bibliothèques publiques ont été très actives au cours des derniers mois afin que ces dernières demeurent accessibles et inclusives, et répondent aux besoins de la communauté.

Les bibliothèques ont réagi prestement à la crise sanitaire, ajustant leur offre numérique et leurs services au fur et à mesure que la situation pandémique et les besoins de leurs usagers évoluaient. Parmi les services particulièrement prisés au printemps dernier, notons le prêt de livres numériques et de livres audio, qui a connu une hausse colossale. Pour répondre à cette demande grandissante, les bibliothèques ont bonifié leur catalogue numérique ainsi que leur offre d'accompagnement aux ressources en ligne.

Assister les lecteurs dans la quête de leur prochain coup de cœur!

Parallèlement à l'augmentation du prêt de livres numériques et audio,

le confinement a mis en lumière la demande pour des conseils littéraires :

- Quel polar lire lorsqu'on a dévoré le dernier Arnaldur Indridason ?
- Dans quelle œuvre peut-on retrouver un univers semblable à celui de *La déesse des mouches à feu* ?
- Quel bouquin faut-il lire pour être transporté dans un monde fantastique, mené par une héroïne volontaire ?

Plusieurs solutions pour guider les usagers dans le choix de leur prochaine lecture existent en bibliothèque, comme les listes thématiques ou l'identification des livres favoris du personnel. Cependant, pour trouver une lecture qui sied aux besoins et aux préférences d'un usager, un service de conseil personnalisé est



préférable. L'aide aux lecteurs – au sens où l'employé de bibliothèque assiste personnellement l'utilisateur dans sa recherche de lecture de loisir – est un pan important des services de référence en bibliothèque. Cependant, en l'absence du contact humain nécessaire pour questionner l'utilisateur sur ses envies de lecture, l'identification des livres appropriés devient difficile.

C'est devant une telle situation que les bibliothèques publiques du Québec s'unissent pour mettre à la disposition des usagers une solution d'envergure qui répond de manière personnalisée à la sempiternelle question *Quoi lire?*

Un service de jumelage littéraire personnalisé

QuoiLire.ca est un service de suggestions de lecture personnalisées en ligne. Par le biais d'un formulaire, les usagers sont invités à préciser leurs goûts et leurs préférences de lecture pour bénéficier d'un jumelage littéraire fait par un employé de bibliothèque publique. La plateforme QuoiLire.ca permet aux citoyens d'obtenir rapidement, dans le confort de leur foyer, de multiples suggestions de lecture.

Outre le formulaire en ligne, élément clé de la plateforme, deux autres

options sont offertes aux usagers pour leur donner l'opportunité de trouver des livres à leur goût : des listes thématiques de lecture ainsi que des capsules vidéo. Ces options permettent aux lecteurs d'obtenir une présentation rapide de suggestions de lecture.

Un outil au service de la communauté

En facilitant la recherche de lecture de loisir pour les citoyens, QuoiLire.ca s'inscrit directement dans la mission des bibliothèques publiques. Médiation littéraire, favorisation de la littératie et accès à l'information : le spectre d'action est large ! La portée de la plateforme est d'autant plus importante que, en temps de crise et de confinement, le recours à la littérature comme passe-temps – et même comme thérapie – n'est pas à négliger. De plus, en favorisant un dialogue entre le lecteur et l'employé, QuoiLire.ca permet un contact humain, même à distance.

Souligner l'expertise des employés des bibliothèques publiques

L'aide aux lecteurs fait partie des compétences des employés des bibliothèques publiques, et QuoiLire.ca permet de les valoriser en plus d'en faire la promotion au grand public. Soulignons que la campagne de promotion lancée en même temps que le service a porté fruit et que c'est l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec qui a pu bénéficier de la reconnaissance de son rôle en aide aux lecteurs.

Des partenariats significatifs

Le service QuoiLire.ca est né d'un partenariat efficace entre les quatre instances principales du milieu des bibliothèques publiques du Québec, soit l'Association des bibliothèques publiques du Québec,

**Les spécialistes des
bibliothèques publiques
vous aident à trouver...**

**Quoi
Lire.ca**

Bibliopresto.ca, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi que le Réseau BIBLIO du Québec.

Dans le contexte incertain créé par la pandémie, les bibliothèques publiques ont fait preuve d'altruisme et ont élargi les frontières de leur service local d'aide aux lecteurs pour répondre à la demande d'aide aux lecteurs à l'échelle nationale. De fait, plus de soixante-dix techniciens en documentation et bibliothécaires des quatre coins du Québec se sont portés volontaires pour participer à QuoiLire.ca et répondre aux demandes de suggestions de lecture des Québécois et ce, peu importe leur bibliothèque d'appartenance.

Une collaboration avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

Grâce au concours de la professeure agrégée Nadine Desrochers, la mise en place du projet QuoiLire.ca fut l'occasion d'une mise à niveau des connaissances et des meilleures pratiques en aide aux lecteurs pour tous les employés de bibliothèques publiques. Une série de trois formations a été offerte en parallèle du lancement de QuoiLire.ca. Ces formations se sont déroulées sous la forme

de webinaires diffusés aux mois de mai et juin 2020. En moyenne, 180 employés des bibliothèques publiques du Québec étaient présents à chaque séance. Visiblement, cet achalandage confirme que l'aide aux lecteurs est particulièrement populaire dans les bibliothèques publiques du Québec !

Notons que le sous-domaine *quoilire.ca/ebsi* continue d'œuvrer au développement des compétences en aide aux lecteurs en proposant une plateforme de recherche et de formation autour du concept des *attraits usuels*.

Dans les coulisses du projet

QuoiLire.ca a été créé dans l'urgence afin de pallier le manque de ressources en aide aux lecteurs en raison de la fermeture partielle ou complète des bibliothèques du Québec. En tout et pour tout, le service a connu une gestation d'environ cinq semaines avant son lancement officiel.

Pour mettre en application un service d'une telle envergure, il fallait d'abord trouver l'élément essentiel pour la réalisation d'une telle initiative : les techniciens en documentation et les bibliothécaires volontaires. Sans ces volontaires, le service de suggestions personnalisées n'aurait pas pu exister.

Par la suite, une réflexion approfondie a été conduite pour la réalisation du formulaire d'aide aux lecteurs en ligne. Rappelons que le formulaire QuoiLire.ca vient remplacer l'entretien d'aide au lecteur qui se déroulerait normalement en tête-à-tête au comptoir de référence de la bibliothèque. La création d'un tel formulaire impose donc de trouver un équilibre entre le nombre de questions posées pour bien cerner le besoin, et le temps qu'il faudra aux usagers pour répondre à ces questions. Nous avons donc opté pour un formulaire qui comprend une majorité de questions fermées avec des choix de réponse

Ce service national met en valeur l'expertise du personnel des bibliothèques publiques du Québec, en plus de valoriser les services de ces institutions.

afin de guider l'utilisateur (par exemple le genre du livre, les thématiques, la longueur, la provenance, la langue souhaitée, etc.), avec quelques questions ouvertes (non obligatoires) pour laisser l'espace nécessaire aux personnes qui souhaitent décrire leur besoin de façon plus approfondie.

Un succès retentissant!

Concrètement, c'est tout l'écosystème des bibliothèques publiques qui bénéficie du service de QuoiLire.ca. Grâce à cette initiative, les bibliothèques publiques du Québec constatent des retombées positives pour leurs institutions. En effet, ce service national met en valeur l'expertise du personnel des bibliothèques publiques du Québec, en plus de valoriser les services de ces institutions.

Le service QuoiLire.ca a été – et continue d'être – un franc succès! Depuis son lancement le 19 mai 2020, plus de 5650 demandes d'aide aux lecteurs ont été reçues et traitées par les techniciens en documentation et les bibliothécaires volontaires de QuoiLire.ca, et ce nombre continue d'augmenter. Le volume de demandes reçues

montre clairement que, même en temps de crise, les Québécois ont besoin de recevoir de l'assistance du personnel des bibliothèques publiques dans leur choix de lecture. Ce besoin est d'autant plus criant en ces temps difficiles où le furetage en bibliothèque n'est pas toujours possible. Dans le contexte actuel, l'aide aux lecteurs à distance via une plateforme numérique est le moyen tout indiqué pour endiguer la demande efficacement.

Gabrielle C. Beaulieu détient une maîtrise en sciences de l'information de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal ainsi qu'une maîtrise et un baccalauréat en langue et littérature françaises de l'Université McGill. Elle est chargée de projets pour l'Association des bibliothèques publiques du Québec depuis 2018. Elle porte également le chapeau d'agent de développement culturel numérique pour l'ABPQ depuis le lancement du Réseau ADN en avril 2019.

Marie-Christine Tremblay travaille dans le milieu de l'édition avant de compléter la maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI en 2017. Son projet de fin de maîtrise porte sur l'aide aux lecteurs en bibliothèque publique. Depuis, elle est chargée de projets au sein de l'Association des bibliothèques publiques du Québec où elle a piloté le déploiement des programmes Générations@branchées et Biblio-Jeux. Elle est maintenant Responsable de la Stratégie de littératie familiale de l'ABPQ.

Une expérience de déconfinement dans les bibliothèques d’Ahuntsic-Cartierville à Montréal

Isabelle Pilon

Personne n’a été épargné par la COVID-19 en mars 2020. Tous les services aux citoyens jugés non essentiels ont été fermés : bibliothèques, maisons de la culture, piscines, arénas... Toutefois, pendant la période de confinement obligatoire où l’isolement a été la norme, le besoin de se nourrir l’esprit et le cœur a été plus fort que jamais chez beaucoup de citoyen.ne.s. Les bibliothèques et le milieu culturel ont d’ailleurs continué à innover afin de rester vivants et de s’offrir en divertissement et en soutien pour une clientèle en manque d’évasion et de beauté.

L’importance de l’appartenance au réseau de bibliothèques

La Ville de Montréal compte un réseau de 45 bibliothèques réparties dans 19 arrondissements. Bien qu’elles forment un réseau avec des règles communes et une offre de services de base similaire, chaque bibliothèque est autonome quant à son offre de services

spécialisés, ce qui lui permet d’offrir avec souplesse un service adapté aux différentes clientèles qu’elle dessert. Pour la population, le grand avantage du réseau est principalement un accès à des collections élargies en provenance de toutes les bibliothèques montréalaises, une opportunité de fréquenter ces dernières et de rapporter dans la



Bureau des réservations



Accueil

succursale de leur choix les livres ou documents empruntés dans le réseau.

Pour pallier l'absence de service de proximité, la Direction des bibliothèques a modifié la répartition budgétaire des acquisitions afin de bonifier son offre de livres numériques. Cette collection numérique ainsi augmentée a d'ailleurs fait de nombreux nouveaux adeptes durant la pandémie, générant une grande quantité d'abonnements. Afin de répondre à ce besoin amplifié en documents numériques et pour permettre à un plus grand nombre de citoyens de bénéficier de ces collections, l'abonnement en ligne a été mis sur pied rapidement par la Direction, grâce à la collaboration de nombreux employés de différentes bibliothèques d'arrondissements. En plus de cette offre numérique, les bibliothèques des 19 arrondissements ont fait preuve de beaucoup d'initiative et de créativité pour continuer à offrir à leurs citoyens des services en ligne à la fois novateurs et originaux. La pandémie a, en quelque sorte, permis de faire place à une créativité nouvelle

et a amené une remise en question de certaines façons de faire qui vont perdurer. C'est ainsi que la bibliothèque a continué à œuvrer, en respectant la distanciation sociale.

Cette appartenance à un réseau uni a été primordiale dans le contexte de la pandémie. En effet, pour assurer une image forte et faciliter la clarté du message aux citoyens, le réseau des bibliothèques s'est uni pour amorcer le virage du déconfinement. Il était clair, dès le départ, que c'est d'un seul bloc que l'ensemble des bibliothèques franchirait les phases d'ouverture et de déconfinement de son offre de services.

Dès le début de la pandémie, la Cellule de déconfinement des bibliothèques, un groupe formé de bibliothécaires (chefs de division, chefs de section et professionnels) issus à la fois de la Direction des bibliothèques et de certains arrondissements, a été créée afin d'établir les bases et les règles à respecter pour un déconfinement efficace et surtout, sécuritaire tant pour les employé.e.s que pour les citoyen.ne.s.



Comptoir de prêt



Comptoir de prêt – marquage au sol

J'ai moi-même fait partie de cette cellule de première ligne. Chaque décision a été prise en respectant les règles sanitaires imposées par la santé publique, la CNESST et en harmonie avec le cadre de référence de l'ABPQ.

C'est ainsi que dès le 15 juin, les membres du personnel des bibliothèques de la Ville de Montréal ont pu entamer leurs premières journées de travail en bibliothèque afin de sécuriser les espaces et que le 22 juin, les premiers citoyens faisaient la file pour venir chercher leurs précieuses réservations, en attente depuis le début de la pandémie.

La situation dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville compte trois bibliothèques : Ahuntsic, la bibliothèque du réseau dotée du système de retour automatisé des documents le plus volumineux du réseau montréalais avec 9 bacs de tri étant donné la quantité phénoménale de

prêts qui y sont effectués ; Cartierville, une bibliothèque mixte (adultes et enfants), et Salaberry, l'une des deux bibliothèques jeunesse du réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal. De plus, l'arrondissement possède une Biblio mobile qui dessert de nombreuses écoles, résidences pour personnes âgées et HLM du territoire d'Ahuntsic-Cartierville en plus de soutenir des activités dans les parcs pendant la saison estivale.

Lorsque la décision a été prise de fermer l'ensemble des bibliothèques, la Ville venait de faire le déploiement de la suite Google : une chance ! Nous étions loin de savoir manier les outils de la suite avec agilité, mais c'est avec intérêt et perspicacité que chacun.e a rapidement intégré les nouvelles façons de communiquer à distance. Ces nouveaux outils de travail nous ont permis de développer avec plus de facilité la nouvelle offre de services en ligne des bibliothèques de l'arrondissement et de créer des groupes de travail mixtes impliquant des employé.e.s des trois bibliothèques de

l'arrondissement, ce qui ne s'était jamais fait auparavant.

Les forces de chacun et chacune ont pu être mises à contribution pour rehausser l'offre de service de l'ensemble de l'arrondissement plutôt que de la limiter à une offre de proximité. L'interruption soudaine des activités régulières a permis de créer un laboratoire d'essai pour une offre de service en ligne offerte par le biais des pages Facebook de chaque bibliothèque.

Une offre de services diversifiée

Les bibliothécaires et technicien.ne.s se sont mis à l'œuvre afin de trouver des moyens d'animer la présence web des bibliothèques par diverses capsules vidéo pour des publics de tous âges. Que ce soit par l'animation de bricolages ou des suggestions de lecture et de formations, la présence web de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'est de plus en plus animée au fil des semaines. Nous avons même offert un cours de danse en direct un samedi soir!

Tous ces essais en création de capsules et en animation web nous ont permis à la fois d'unir les forces de l'équipe répartie sur le territoire de l'arrondissement et d'amenuiser les cloisons qui séparaient les membres de l'équipe. Nous avons aussi réussi en peu de temps à bâtir une offre de services différente que nous voulons continuer à développer.

La préparation pour la réouverture

La visite d'un préventionniste dans chaque bibliothèque nous a permis d'élaborer un trajet sécuritaire pour les citoyen.ne.s lors de leurs visites en bibliothèque et d'établir des modes de travail sécuritaires et adaptés à leur environnement pour les employé.e.s.

L'arrondissement a entrepris des démarches pour doter ses installations

culturelles d'équipement de protection visant à isoler le personnel du public et à établir des mesures de distanciation adéquates pour la sécurité de toutes et tous. Nous avons donc commandé des parois de plexiglas sur mesure pour l'ensemble des bureaux de service et procédé à l'affichage des mesures d'hygiène et de distanciation pour délimiter l'espace citoyen. Nous avons également doté le personnel d'équipement de protection (visières, masques, gants et produits nettoyants), sans compter les efforts qui ont été déployés afin d'assurer en permanence des lieux propres et salubres.

Une ouverture par étapes et par phases

Dès le 15 juin, les chutes à livres ont été ouvertes. Elles se sont rapidement remplies et devaient être vidées fréquemment afin d'éviter les débordements. Dès qu'ils sont sortis de la chute, les livres sont déposés sur des tables datées afin d'assurer une période de quarantaine initiale de 72 heures. C'est seulement après ce délai que les retours étaient enregistrés et les livres rangés ou prêtés à nouveau. Ce délai de quarantaine a rapidement été réduit à 24 heures.

Jour 1 des retours – Ahuntsic

Nous avons profité de la semaine du 15 juin pour former les membres de notre personnel à leur nouvelle réalité au travail. Pour ce faire, nous avons pris plaisir à préparer des capsules vidéo pour présenter à nos collègues le contexte de distanciation et d'hygiène au travail.

Dans cette première phase d'ouverture, le prêt de livres se faisait avec réservations obligatoires. Les citoyens étaient amenés à faire leurs réservations à distance (téléphone ou en ligne) et à venir les récupérer une fois qu'elles avaient été préparées par le personnel.



Une offre de service bonifiée

Soucieuses d'offrir le meilleur service à la population et aussi de continuer à travailler en mode collaboratif, les équipes de bibliothécaires et de techniciens des bibliothèques d'Ahuntsic, de Cartierville et de Salaberry ont uni leur force pour mettre en place un service de référence en ligne déployé au début juillet. Les employé.e.s se partagent les périodes afin d'offrir un service continu en fonction des heures d'ouverture. Les citoyen.ne.s peuvent depuis ce temps recevoir, en toute transparence, un service de référence de n'importe quelle bibliothèque de l'arrondissement sans avoir à se déplacer.

Notre version du Club de lecture d'été TD s'est aussi adaptée aux contraintes qu'imposait la distanciation physique et a offert une expérience hybride à la fois en ligne et accompagnée de kits bricolages thématiques.

Un retour en arrière pour mieux avancer

C'est le 27 juillet que nous sommes passés, en même temps que toutes

les bibliothèques du réseau, à la phase suivante du déconfinement. Nous étions prêts et les citoyens aussi ! Ils retrouvaient avec joie leurs bibliothèques, les espaces de lecture, l'accès aux collections et au bouquinage sur place, sans oublier bien sûr l'accès aux postes informatiques et aux services de photocopies, si importants dans nos bibliothèques. Le tout bien sûr, en respectant les règles de distanciation physique et d'hygiène !

Nous avons été très déçus d'apprendre, le 28 septembre dernier, que les bibliothèques seraient complètement fermées à compter du jeudi 1^{er} octobre suivant. Cette nouvelle a créé une véritable onde de choc dans le milieu des bibliothèques, qui avait pourtant établi un processus de déconfinement par phase afin d'être en mesure de maintenir une offre de services, peu importe l'évolution de la pandémie.

Le public a également été fort secoué d'apprendre que leurs bibliothèques fermentaient pour un mois. Avant la pandémie, il se prêtait en moyenne 30 000 documents par jours dans l'ensemble des bibliothèques du réseau de Montréal. Le lendemain de l'annonce

En effet, pour assurer une image forte et faciliter la clarté du message aux citoyens, le réseau des bibliothèques s'est uni pour amorcer le virage du déconfinement.

du gouvernement, c'est 70 000 prêts qui ont été enregistrés dans ces mêmes bibliothèques, plus de deux fois plus qu'à la normale ! Les citoyens se sont littéralement rués vers leurs bibliothèques et faisaient la file à l'extérieur afin de s'approvisionner en livres, revues, DVD, jeux vidéos, etc. en prévision du confinement annoncé. C'était comme le jour des soldes d'après Noël.

Dès l'annonce du gouvernement, la Cellule de déconfinement a repris du service afin de présenter à la Direction de la culture de la Ville de Montréal un plan visant minimalement à ouvrir en phase 1 avec le prêt avec réservation obligatoire. À notre grand soulagement, cette opportunité nous a été accordée.

Dans l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville, ce retour en phase 1 s'est fait de façon harmonieuse et sans stress puisque les équipes étaient déjà préparées et bien encadrées par leurs chefs de section. Nous étions déjà prêts à valser entre les phases de déconfinement, nos équipes ayant rapidement appris à devenir flexibles pour s'adapter aux changements rapides et drastiques qui nous sont imposés.

Nous avons hâte d'offrir à nouveau un service complet et accueillant, sans restriction, mais dans l'attente, nous sommes heureux et fiers d'être toujours là pour offrir à nos citoyens un accès à des ressources d'information qu'elles soient éducatives, culturelles, ou de divertissement.

Pour terminer, je désire remercier l'équipe de la Cellule de déconfinement des bibliothèques de la Ville de Montréal pour avoir produit rapidement le plan de déconfinement par phases pour l'ensemble des bibliothèques. Sans

ce travail essentiel, nos bibliothèques seraient fermées.

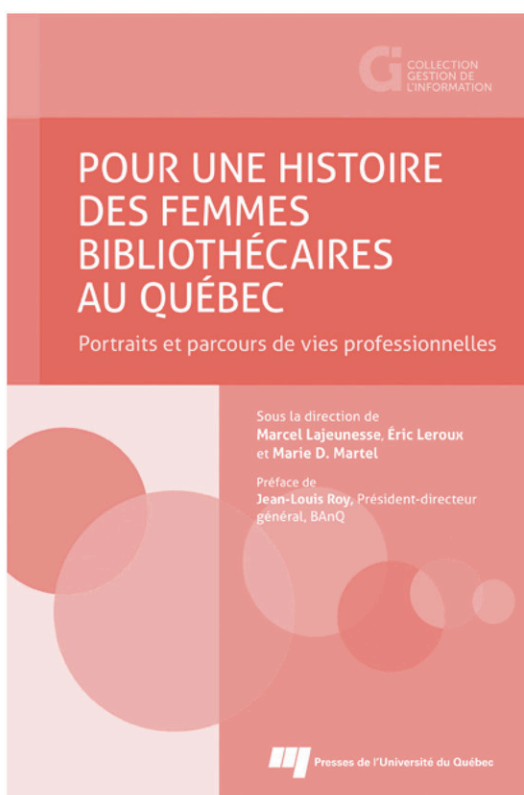
Je désire souligner l'excellent travail de madame Mélanie Bossé, bibliothécaire et cheffe de section pour la bibliothèque d'Achuntsic et de madame Anouck Vigneau, bibliothécaire et cheffe de section pour les bibliothèques de Cartierville, de Salaberry et de la Biblio mobile. Leur soutien, leur énergie positive et leur enthousiasme face aux changements jumelés à leur professionnalisme nous ont permis d'unifier les forces des équipes en place et de les amener à se renouveler et à collaborer dans un contexte difficile et en mouvance.

Finalement, je désire remercier l'ensemble du personnel des bibliothèques de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville pour avoir relevé avec brio les défis que nous leur avons proposés ainsi que pour leur souplesse et leur créativité. Grâce à cette belle équipe, nous continuerons de garder bien vivantes les bibliothèques de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville.

Isabelle Pilon est membre de la CBPQ depuis 1993. Elle a travaillé au début de sa carrière dans les bibliothèques municipales avant de se diriger vers les bibliothèques spécialisées où elle a occupé un poste de direction pendant 20 ans. Elle fait un retour en 2019 dans les bibliothèques municipales à titre de Chef de division Culture et bibliothèques dans l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville à Montréal où elle a l'opportunité de mettre à profit son expérience professionnelle et sa passion pour les arts et la culture. C'est une personne d'équipe qui aime innover et repenser l'offre de service.



Pour une histoire des femmes bibliothécaires au Québec



Présentation de livre

Marie-Joëlle Poitras Pariseau

Il était grand temps de mettre en lumière la contribution des femmes dans l'histoire des bibliothèques au Québec! Enfin une voix donnée aux femmes, trop souvent dans l'ombre des hommes, aux différents chapitres qui ont façonné l'évolution de cette institution culturelle.

Cet ouvrage, publié à la suite du colloque tenu en 2018 sur le même sujet, trace le portrait de huit femmes dont le parcours professionnel se distingue par la richesse de leurs réalisations. De la première à la dernière page, il est fascinant de constater que chacune de ces femmes a contribué avec une même fougue, une même rigueur, un même élan à ériger la bibliothèque d'aujourd'hui. C'est avec une incontestable détermination qu'elles ont, chacune à leur manière, déployé leurs forces et leur intelligence pour faire innover la bibliothèque. Elles ont instauré de nouvelles pratiques dont divers publics bénéficient encore aujourd'hui.

Tout au long de sa carrière comme première bibliothécaire de la Ville de Montréal, **Éva Circé-Côté** a défendu le pluralisme des collections contre la censure ambiante et le contrôle du clergé sur la morale et a promu l'importance de l'éducation comme fondement du progrès social. **Mary Sollace Saxe** a œuvré à développer la Bibliothèque publique de Westmount, au sein de laquelle une bibliothèque pour enfants a été créée. Elle a aussi révolutionné l'accessibilité aux collections en introduisant une politique de libre accès aux rayons et a mis sur pied la fonction de référence. De son côté, **Marie-Claire Daveluy** a marqué l'évolution de la profession en soulevant l'importance d'en faire un métier professionnel en cofondant l'École des bibliothécaires en 1937. Lors de son passage à la direction du Service des bibliothèques scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal, **Hélène Grenier** a mis

sur pied un ambitieux plan d'expansion des bibliothèques scolaires dans le but de rejoindre tous les élèves de la Ville de Montréal. Pour sa part, **Céline Robitaille-Cartier**, première femme à occuper un poste de cadre supérieure à l'Université Laval, a notamment valorisé la profession en orientant les bibliothécaires vers des fonctions davantage intellectuelles et de conseil, de même que vers des responsabilités de gestion. **Paule Rolland-Thomas**, intellectuelle passionnée par le catalogage, a développé une expertise fine en traitement documentaire comme professeure à l'École de bibliothéconomie et a joué un rôle central dans la traduction des *Règles de catalogage anglo-américaines*. Quant à **Hélène Charbonneau**, bibliothécaire à la Ville de Montréal, elle a modernisé les services aux enfants en adoptant une conception américaine du métier en promouvant la lecture pour le plaisir chez les enfants, loin du cadre scolaire. Enfin, **Louise Guillemette-Labory** a fait du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal (aujourd'hui Bibliothèques de Montréal) l'infrastructure culturelle par excellence.

Cet ouvrage constitue le premier jalon nécessaire à la poursuite d'une reconnaissance de la juste part accordée aux femmes au sein de la profession.

Marie-Joëlle Poitras Pariseau est d'abord et avant tout animée par le rôle social que jouent les bibliothèques dans leurs communautés. Avant de terminer sa maîtrise en bibliothéconomie à l'EBSI en 2011, Marie-Joëlle a complété un baccalauréat en sociologie ainsi qu'un certificat en communication à l'UQAM. Elle travaille depuis 2013 à L'Institut Canadien de Québec, organisme gestionnaire de la Bibliothèque de Québec, en tant que coordonnatrice du Service de la référence à la bibliothèque Gabrielle-Roy.



Le prix Architecture 2019 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec¹

Yvon-André Lacroix

L'édition 2019 du prix Architecture de bibliothèques et de centres d'archives du Québec a été soutenue par les huit partenaires des milieux documentaires présenté à la page précédente. Il a été remis le 18 octobre 2019 dans le cadre du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information (CPI). Il a été décerné ex aequo à l'Université Bishop's et à Lemay pour la bibliothèque et carrefour des ressources éducatives ainsi qu'à la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et à Chevalier Morales en consortium avec DMA architectes pour la bibliothèque de Pierrefonds. Un tableau dresse un bilan des prix de 2011, de 2103, de 2015, de 2017 et de 2019.



Créé en 2010 par le Congrès des milieux documentaires du Québec, ce prix bisannuel a comme objectif de donner une visibilité et de contribuer au rayonnement des meilleures réalisations architecturales de bibliothèques et de centres d'archives situées sur le territoire québécois, et, pour cette cinquième édition, achevées et ouvertes au public entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2019.

Sous la présidence d'Yvon-André Lacroix, le jury du prix *Architecture 2019 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec* était composé de quatre autres membres issus des milieux documentaires, Stéphane Legault, Linda Patry, Diane Polnicky et Brigitte Tremblay ainsi que de deux représentants des milieux de l'architecture, les architectes Annie Lebel et Gilles Prud'homme. Anne-Virginie Desmarais, avocate, agissait à titre de secrétaire.

¹ L'auteur a longuement traité de tous les aspects du prix Architecture de bibliothèques et de centres d'archives du Québec tant de l'historique et des règlements que des lauréats des prix remis en 2011 et en 2013. Voir le numéro thématique double de *Documentation et Bibliothèques* portant exclusivement sur les bibliothèques et l'architecture. Avril-septembre 2014 : 62-73. Pour le prix Architecture 2015, voir *Argus*, vol. 44, n° 3, 2016 : 11-17. Pour le prix Architecture 2017, voir *Argus*, vol. 46, n° 1, 2018 : 56-62

Les candidatures du prix Architecture 2019

En 2019, le prix Architecture a été remis pour des projets réalisés entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2019. Le jury a étudié cinq dossiers de bibliothèques présentant des projets auxquels ont participé trois firmes d'architectes et un consortium d'architectes :

5 candidatures – par types de bâtiments.

Bibliothèques

- bâtiment neuf : 1
 - Drummondville
- agrandissement et rénovation majeure : 1
 - Pierrefonds
- rénovation majeure : 3
 - Collège François-de-Laval
 - Bishop's
 - École de technologie supérieure

Centres d'archives

- Aucun

5 candidatures – par types de bibliothèques

- 2 bibliothèques municipales
 - 1 de la région métropolitaine de Montréal
 - 1 de la région du Centre-du-Québec
- 1 bibliothèque de niveau secondaire de la Capitale-Nationale
- 2 bibliothèques de niveau universitaire
 - 1 de la région métropolitaine de Montréal
 - 1 de l'Estrie

Les candidatures du prix Architecture 2019

Bâtiment neuf

Ville de Drummondville – Bibliothèque publique de Drummondville

Chevalier Morales architectes
en consortium avec DMA architectes



Photo : Chevalier Morales architectes

Rénovation majeure

Collège François-de-Laval

Lafond Côté architectes

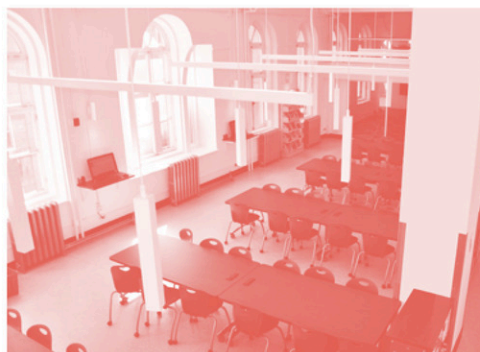


Photo : Collège François-de-Laval
et Lafond Côté architectes

Bâtiment neuf

Ville de Montréal – Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro – Bibliothèque de Pierrefonds

Chevalier Morales architectes
en consortium avec DMA architectes



Photo : Chevalier Morales architectes

Rénovation majeure

Université Bishop's – Bibliothèque et carrefour des ressources éducatives

Lemay



Photo 4 : Stéphane Groleau

Rénovation majeure

École de technologie supérieure – Bibliothèque

CGA Architectes inc.

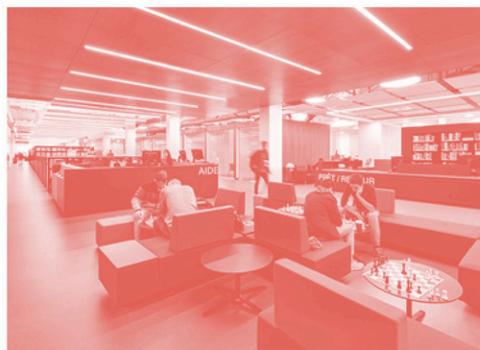


Photo : Stéphane Brugger

Les lauréats du prix Architecture 2019 :

Université Bishop's – Bibliothèque et carrefour des ressources éducatives

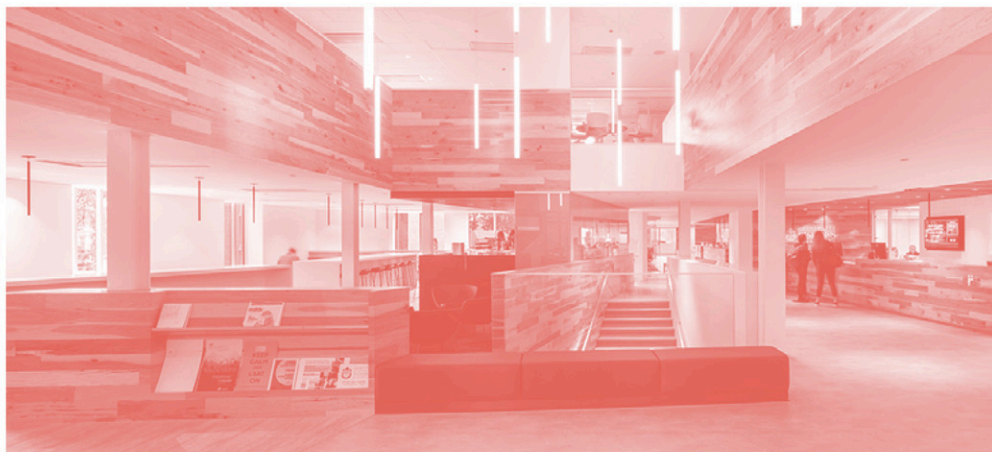


Photo : Stéphane Groleau

La nouvelle bibliothèque de Bishop's est le fruit du recyclage des trois bâtiments de l'ancienne bibliothèque John-Bassett Memorial datant de 1958 et derrière laquelle joute un boisé d'arbres matures. Ont été conservés les murs extérieurs de briques rouges en belle harmonie avec les trois autres immeubles patrimoniaux du quadrilatère auquel la bibliothèque est magnifiquement intégrée au cœur même du campus. L'ensemble immobilier jouit de l'ambiance champêtre typique des campus britanniques et de la Nouvelle-Angleterre. Une sobre rampe extérieure végétalisée a été aménagée pour les personnes à mobilité réduite.

Les trois étages de la bibliothèque ont été complètement rénovés. Les consultations auprès des membres de la communauté universitaire ont certainement contribué à l'intégration des dernières technologies de pointe et des ressources éducatives telles qu'un studio de tournage et un bac à sable. Et tout autant à la configuration fonctionnelle des zones d'apprentissage collaboratif, à aires ouvertes ou fermées pour les étudiants, ainsi que l'ajout des

bureaux vitrés pour le personnel en contact direct avec les étudiants et les professeurs. Variété, fluidité et accessibilité sans obstacle de ces espaces modulables créent un bel équilibre entre les bruyants et les silencieux tout à fait en accord avec les besoins variés des publics de Bishop's.

La compréhension et l'appropriation de la bibliothèque se fait dès que l'on franchit l'entrée avec une vue sur l'agora, le comptoir d'aide, les gradins, le spacieux et invitant café bistro souhaité par les étudiants. Le concept unificateur du design intérieur exprime toute sa cohérence en s'inspirant du bois des arbres du boisé environnant, le bois étant une métaphore de l'arbre de la connaissance. L'essence de noyer («hickory») a été retenue pour sa disponibilité en Estrie et pour son caractère chaleureux et insonorisant. Le bois se décline au plafond sous forme de lattes ajourées, en revêtement de sol et mural ou en mobilier pour distinguer les comptoirs d'aide. L'ensemble du bâtiment se veut transparent grâce à une dominance du verre et du blanc des murs que rehausse une mise en valeur

bien dosée tant par la lumière électrique que celle naturelle de la fenestration.

L'utilisateur «est invité à s'approprier les espaces qui lui sont offerts; au gré du niveau d'intimité qu'il souhaite avoir, au gré du contact extérieur qu'il veut ressentir, au gré de l'ambiance qu'il recherche». Le jury est heureux d'attribuer le prix à une bibliothèque universitaire où le confort des usagers est une prémisses à en faire un carrefour vivant du savoir adapté aux besoins changeants. Ce «library learning commons» est vraiment ce «bien commun» exemplaire de la connaissance qui a tous les attributs de ce qui est qualifié de troisième lieu de vie dans les récentes constructions des bibliothèques publiques. Un symbole d'appartenance et d'identité. Une forte image de marque dont peut s'enorgueillir la communauté universitaire de Bishop's.

Le prix Architecture 2019 a été décerné ex aequo à l'Université Bishop's et à Lemay pour Bibliothèque et carrefour des ressources éducatives, à l'occasion du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information, le 28 octobre 2019.



Photo : Stéphane Groleau



De gauche à droite : Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes du Québec, Catherine Lavallée-Welch, bibliothécaire en chef, Jasmine Maheu Moisan, architecte, Sarah Perron-Desrochers, architecte, Éric Pelletier, architecte, Yvon-André Lacroix, président du prix Architecture 2019. Photo : Maryse Boyce

Les lauréats du prix Architecture 2019 :

Ville de Montréal – Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro – Bibliothèque de Pierrefonds



Photo : Chevalier Morales architectes

Il a été retenu de récupérer une partie de l'ancienne bibliothèque de Pierrefonds datant des années 1970 et d'apporter une rénovation majeure en l'agrandissant sur deux étages. Son emplacement écosystémique est remarquable au centre de l'arrondissement et au croisement de deux artères importantes, voisine d'une place publique, d'un parc et d'un jardin, de l'Hôtel-de-Ville et du centre culturel, d'un CLSC et d'une polyvalente. Un pôle civique dynamique et structurant, rassembleur et identitaire pour les citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Cinq années se sont écoulées entre la programmation et la conceptualisation de la bibliothèque de Pierrefonds en 2014 jusqu'à son ouverture le 23 mai 2019. Le jury ne peut ignorer le fait que les architectes du projet de Pierrefonds ont conçu concurrentement une sœur jumelle non identique en la bibliothèque de la Ville de Drummondville, ouverte au public en septembre

2017 et également candidate au prix Architecture 2019 de bibliothèques. Le jury pense que le projet de Pierrefonds s'est vraisemblablement bonifié au fil de ces années. Les influences sont réciproques, mais mieux déclinées à Pierrefonds, et témoignent d'une signature architecturale. D'abord par l'enveloppe extérieure et ses grands murs rideaux. Ensuite par un intérieur flexible à aires ouvertes où s'entrecroisent en son centre deux escaliers sculpturaux et où s'affirment un café sympathique, un ameublement aux couleurs vives et une esthétique à forte dominante blanche qui, avec l'ample luminosité provenant d'une vaste fenestration, accroît la transparence et l'appropriation des lieux.

Cette bibliothèque du réseau de la Ville de Montréal expérimente ici une nouvelle philosophie de l'organisation des collections plus proche de celle des librairies, c'est-à-dire à grands pôles thématiques et en quatre secteurs :

tout-petits, jeunes, adolescents et adultes. Une telle conception facilite une modulation des espaces à court et à long terme pour ainsi répondre aux divers besoins en constante évolution. Comme il se doit, une technologie de pointe est présente : salles de travail collaboratif, laboratoire de fabrication, salle multimédia, l'utilisation du RFID, d'un robot de tri et de cinq chutes à livres.

La bibliothèque de Pierrefonds offre un lieu sans mur et sans obstacle avec un côté labyrinthe par sa forme organique non traditionnelle et ses multiples parcours qui méritent un détour pour une heureuse découverte de multiples espaces inhabituels et polyvalents : le café, le toit-terrasse, le jardin intérieur, les gradins à vocation polyvalente, un salon de jeux, un surprenant anneau de cirque, des œuvres d'art. Paradoxalement, les architectes réussissent à créer un lieu tout autant facile à s'y repérer grâce à la traversée centrale et à cette lumière

en relation avec le paysage et le boisé si bien que l'«usager devient créateur de sa propre expérience». Le jury estime que le modèle de la Bibliothèque de Pierrefonds s'inspire de la typologie des centres commerciaux et représente cet archétype des bibliothèques de socialisation dites du troisième lieu par la pleine accessibilité de son emplacement urbain et son ouverture à des citoyens qui ne se trouveraient pas normalement dans les bibliothèques.

Le prix Architecture 2019 a été décerné ex aequo à la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et à Chevalier Morales architectes en consortium avec DMA architectes, pour la Bibliothèque de Pierrefonds, à l'occasion du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information, le 28 octobre 2019.



De gauche à droite : Gabriel Lanthier, architecte, Yvon-André Lacroix, président du prix Architecture 2019, Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes du Québec, Louise Zampini, chef de division Culture et bibliothèques, Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ivan Filion, direction de la culture, Ville de Montréal, Céline Leclerc, architecte, Dominique Jacob, directeur de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Francyne Gervais, directrice direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social à Pierrefonds-Roxboro. Photo : Maryse Boyce

		2011	2013	2015	2017	2019	Total	%
Types de bâtiments et de constructions	Agrandissement	2	1	0	0	0	3	8 %
	Agrandissement/recyclage	0	0	2	1	0	3	8 %
	Agrandissement/rénovation majeure	1	0	1	0	1	3	8 %
	Agrandissement/recyclage/rénovation majeure/restauration patrimoniale	0	0	1	1	0	2	5 %
	Bâtiment neuf	3	4	3	3	1	14	35 %
	Rénovation majeure	1	1	3	4	3	12	30 %
	Rénovation majeure/recyclage	0	3	0	0	0	3	8 %
Total		7	9	10	9	5	40	100 %
Types de bibliothèques	Bibliothèques municipales région Montréal	5	3	6	4	1	19	48 %
	Bibliothèques municipales autres régions	0	3	3	1	1	8	20 %
	Bibliothèques collégiales	1	1	1	1	1	5	13 %
	Bibliothèques universitaires	1	1	0	3	2	7	18 %
	Autres bibliothèques	0	1	0	0	0	1	3 %
Centres d'archives	Centres d'archives	0	0	0	0	0	0	0 %
Total		7	9	10	9	5	40	100 %

Bref bilan des prix de 2011, de 2013, de 2015, de 2017 et de 2019

Au cours de ces cinq éditions, les jurys ont étudié un total de 40 candidatures. Selon le type de bâtiments, 29 candidatures (73 %) concernent 14 bâtiments neufs et 15 rénovations majeures/recyclages, mais aucune candidature de la part des centres d'archives. Quant aux cinq types de bibliothèques, 27 candidatures (68 %) sont issues des milieux municipaux, dont 19 de la région métropolitaine de Montréal (48 %).

Les bibliothèques municipales ressortent grandes gagnantes avec 5 prix reçus : Longueuil en 2011, La Malbaie en 2013, Montmagny en 2015, Québec en 2017 et à Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ; et un prix accordé à une bibliothèque universitaire, Bishop's en 2019. Trois mentions à des bibliothèques municipales : Magog en 2013 et à Montréal ex aequo pour les bibliothèques Saul-Bellow et Marc-Favreau en 2015. Une mention a été accordée à l'Université Laval en 2011.

Candidatures présentées en 2011, 2013, 2015, 2017 et 2019

Ces cinq éditions couvrent dix ans d'architecture de bibliothèques avec un total de 40 candidatures. Cette notable activité architecturale a cet effet magique d'une plus-value notoire, celle d'ajouter de la beauté dans nos vies citoyennes et dans nos bibliothèques qui sont encore de loin toujours plus fréquentées que toutes les autres institutions culturelles du Québec réunies. Dix ans aussi d'interrelation professionnelle entre les milieux documentaires et de l'architecture confirment que l'avenir des bibliothèques du Québec est prometteur et peut certainement inspirer des collègues bibliothécaires et architectes au niveau international.

Yvon-André Lacroix est détenteur d'une maîtrise en histoire, d'une maîtrise en bibliothéconomie et d'un certificat en archivistique. Il a créé la Bibliothèque municipale de Brossard, l'a dirigé de 1976 à 1992 et il en a fait un modèle d'institution culturelle dynamique et bien intégrée dans son milieu. Il a été directeur général de la diffusion de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Il a reçu le diplôme d'honneur de l'Université de Montréal en reconnaissance de son cheminement professionnel. Il est actuellement rédacteur et consultant en bibliothéconomie.

Le rétroviseur

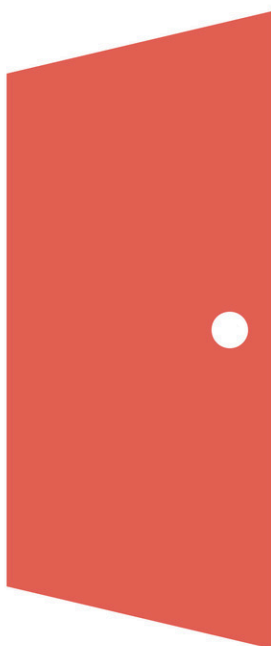


Pour un troisième numéro consécutif, nous vous proposons la section le rétroviseur qui vous fera découvrir un ou deux anciens articles publiés dans votre revue professionnelle liés à la thématique du numéro courant. Ces articles triés sur le volet sont republiés dans nos pages afin de prendre la mesure de l'évolution de notre profession, et du milieu dans lequel la bibliothéconomie évolue.

Une histoire de porte

Tiré du volume 24, n° 2 d'Argus,
mai-août 1995, p. 8-9

Pascal Millet



Est-ce la fin ? On en parle, on dit de lui qu'il va mourir, finir avalé par la télévision, se faire digérer par le petit écran. Est-ce possible ? Peut-être... Mais le produit des ondes n'est-il pas plus infect quand il est machinalement ingéré en parfaite inconscience ?

ZAP – publicité – un guignol vante à d'autres guignols des céréales pour mieux déféquer –

ZAP – un petit Rwandais meurt en direct –

ZAP – un mauvais film entraîne le spectateur fatigué à la recherche d'un criminel sanguinaire.

ZAP, ZAP encore et ZAP toujours, et ce de 18 heures à 23 heures, un minimum de 35 heures semaine, un vrai job à temps plein. La technologie moderne, parasite virtuel, détruit le libre penseur.

ZAP...

Dans un coin de la pièce, négligemment posé sur un radiateur, un livre attend... La télévision va bientôt s'éteindre et une main se tendre vers les trois cents pages. Le bouquin, même s'il se sait facile à manipuler et d'un format idéal, est aussitôt refermé, les yeux sont trop fatigués, demain il faut se lever.

Oui, demain il faut se lever et recommencer...

Demain...

Abandonnées dans un coin de la maison, trois cents pages d'une histoire intéressante vont attendre. Au cinquième chapitre, le héros se retrouve devant une porte, une porte qui cache un autre monde... Il va l'ouvrir, découvrir la vérité. Lentement, il pose la main sur la poignée, sa respiration est saccadée, son front couvert de sueur. Encore un instant, un mot, une page. Non, il n'a pas encore ouvert la porte, l'auteur préfère décrire au lecteur l'objet à repousser. Une page, deux pages... Nous sommes toujours loin du monde inconnu, l'angoisse un instant présente fait maintenant place à une ennuyante attente. Une autre page, page de mots pour encore mieux décrire la porte de bois. Oui, elle est en bois... Ras-le-bol, putain de porte, coup de pied, saute trois pages. Enfin, elle est ouverte. Il faut encore sauter quelques pages pour découvrir la femme... Ses cheveux sont blonds, sa robe de velours rouge s'ouvre sur un bustier de soie, sa main, fine et blanche, tient un poignard. Qui est-elle? Les descriptions sont épuisantes, trop précises, finalement le roman restera sur le radiateur, ce soir il y a un bon film...

Ah, si le livre avait été différent, fait d'images réelles, de couleur et de son... Mais, non! Tué dans l'œuf le lecteur, préférera toujours le petit écran aux petites lettres.

Il aurait fallu mieux le connaître, lui offrir un livre à sa dimension, à sa portée. Il aurait fallu lui donner un peu

d'évasion, habilement le diriger vers son propre univers afin de lui faire découvrir ce plaisir dispersé dans l'immense labyrinthe des bibliothèques.

Ce n'est qu'après, seulement quand le bonheur égoïste de tourner les pages sera découvert que le lecteur pourra alors se lancer corps et âme dans d'autres aventures et pousser d'autres portes. À ce moment-là, Vernes, Dostoïevski, Tremblay, Poulin, Djian ne deviendront que des étapes vers d'autres destinations, de nouvelles portes qui, une fois franchies, amèneront le lecteur à en trouver d'autres. De plus en plus nombreuses, elles lui offriront un monde imaginaire de papier et de lettres qui rapidement deviendra un monde de connaissance et de joie toujours renouvelé. Vite, la lecture deviendra alors une recherche stimulante d'un Eldorado possible, un lien indissociable entre l'homme et sa pensée, un outil solide pour qui sait s'en servir. Donne un poisson à un homme, dit le proverbe, et tu le nourriras, apprends-lui à pêcher et il survivra...

Que dire d'autre de la lecture? Qu'il y a de mauvais livres? Que certains lecteurs préfèrent les portes fragiles et mal construites? D'accord, mais pourquoi les décourager? Un roman à l'eau de rose reste un roman et peut offrir quelquefois plus qu'un instant de bonheur. Bons ou mauvais, les livres sont, et jamais un livre n'est plus mauvais qu'une absence de livre. Si l'écriture est une des plus belles inventions, ne faut-il pas la voir aussi comme une arme efficace pour tuer l'ignorance?

Avec le temps, le lecteur changera lui-même de porte, évoluera, cherchera à approfondir sa soif de connaissance pour finalement se diriger seul dans le vaste monde de la pensée. Claude Javeau écrivait dans un plaidoyer pour le livre: «... c'est le livre qui relie le naufragé aux autres hommes, qui lui permet de continuer à se considérer comme un membre de l'espèce humaine...».

Est-ce le livre qui relie les hommes entre eux? Aucune idée, l'homme est trop complexe, par contre, on peut être sûr que c'est bien l'ignorance qui le détruit.

Livres de poche, grands classiques, SF, romans-fleuves et poèmes, les livres sont mémoire, connaissance, espérance et rêve des êtres humains. Ils sont notre patrimoine et peut-être le seul moyen de sauver l'espèce humaine d'un lavage de cerveau certain, de la tirer de sa somnolence et de lui montrer la voie vers un autre devenir... à moins que trop dangereux, les livres soient demain interdits... ¶

Répondez efficacement aux besoins de vos usagers. Gérez plus facilement votre bibliothèque.

Conçus pour répondre aux besoins complexes et changeants des bibliothèques, **les Services de gestion WorldShare (WMS)** constituent une plate-forme de services performants pour les bibliothèques.

Plus de 600 bibliothèques à travers le monde utilisent WMS, dont des bibliothèques nationales, universitaires, de recherche et spécialisées, ainsi que des consortiums. Peu importe la taille de votre bibliothèque, WMS offre aux usagers un accès rapide et fiable à vos collections et au savoir mondial tout en améliorant vos chaînes de travail.

Pour plus de détails, visitez le oclc.org/wms-fr.





**JUSQU'À 90%
DE RABAIS SUR LE
PRIX EN KIOSQUE**

**290
MAGAZINES DISPONIBLES
58
TITRES À 20\$ OU MOINS!**

**LES PLUS BAS PRIX
GARANTIS!**

VISITEZ NOTRE SITE DÉDIÉ AUX BIBLIOTHÈQUES.

Obtenez facilement et rapidement une soumission en ligne, sans obligation ultérieure de votre part.

Taxes applicables en sus / Autres publications et durées disponibles.

Offre d'une durée limitée. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 08-2020.